VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Samedi 31 Août 2019

SUD OUEST

Charente Libre

Le chiffre

90.000

La communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse devra s'acquitter d'une amende de 90.000 euros. Son tort? Avoir trop de femmes dans son équipe de direction, a-t-on appris jeudi auprès de la collectivité. Un choix pourtant *«assumé»* et même *«revendiqué»* par le président de la collectivité et maire de Bourg-en Bresse, Jean-François Debat. La préfecture de l'Ain lui indique que dans les cinq dernières nominations sur les postes de direction de cette nouvelle collectivité créée en 2017 et qui regroupe 74 communes, quatre femmes ont été nommées pour un seul homme.

L'infographie

■ L'État a fait du handicap sa priorité pour la rentrée scolaire ■ Des parents charentais d'enfants handicapés peinent encore à leur trouver une place en établissement scolaire ou en institut médico-éducatif.

Handicap et école: peut mieux faire

Stéphane Moynet et son fils Pierre-Victor devant l'école de Mornac. Pierre-Victor fera finalement sa rentrée dans un institut médico-éducatif en septembre. Photo Quentin Petit

Chiffres

1 024 élèves handicapés en Charente sont scolarisés en milieu ordinaire dans l'enseignement du premier degré et **730** dans le second degré.

533 enfants sont scolarisés en unités d'enseignement des secteurs médico-social et sanitaire.

46 classes Ulis dans le département (26 en école primaire, 20 dans le second degré).

42 %. C'est la part d'élèves handicapés, dans l'académie de Poitiers, ayant une notification pour une aide humaine individuelle ou mutualisée.

22 % des élèves en situation de handicap bénéficient de matériel adapté.

Amélie BORGNE
a.borgne@charentelibre.fr

Aux nombreuses difficultés que connaissent les parents d'enfants handicapés s'ajoute parfois le problème de la rentrée scolaire. À quelques jours de la rentrée, certaines familles peinaient à trouver une place pour leur enfant, que ce soit en institut médico-éducatif (IME) ou en classe ordinaire.

Cet été, c'était le cas notamment de Stéphane Moynet et de son fils Pierre-Victor, 10 ans, atteint d'un trouble envahissant du développement depuis sa naissance prématurée. À la mi-août, malgré les demandes de ses parents, ce dernier n'avait de place ni dans un IME, ni dans l'école primaire de Mornac où la famille voulait l'inscrire.

«Il y a deux ans, nous avons reçu de la part de la Maison départementale des personnes handicapées une notification d'orientation de notre fils vers les IME. Celui de Ma Campagne à Angoulême a refusé car sa liste d'attente est déjà trop longue, et celui de Sireuil est trop loin. À Soyaux, nous sommes sur une liste d'attente de 100 personnes... Or la notification ne sera plus valide en juin 2020.» Entretemps, la famille tente d'inscrire Pierre-Victor en classe ordinaire à l'école de Mornac. *«Mais comme nous n'avons pas reçu le certificat de radiation de l'établissement précédent, l'école de Mornac refuse de nous inscrire. Et l'Éducation nationale nous dit que ni la classe Ulis* [unité localisée pour l'inclusion scolaire, NDLR], *ni l'accompagnement par une AESH ne seraient adaptés au handicap de Pierre-Victor.»*

Pour essayer de sortir de cette impasse, Stéphane Moynet décide de poster une vidéo sur Youtube afin d'alerter sur ce problème et de lancer une pétition en ligne sur le site Mes Opinions. Une dizaine de jours plus tard, sa vidéo a été partagée plus de 45 000 fois. *«J'ai reçu des messages d'un peu partout, y compris de parents qui se trouvent dans le même cas.»*

Le 28 août, il apprend finalement qu'une place d'IME s'est libérée pour son fils.

Si ce genre de situation reste minoritaire par rapport au nombre d'élèves handicapés que compte la Charente, plusieurs parents y sont confrontés chaque année. Comme Laurie Vieillard, de Confolens, informée par l'académie que son fils *«n'était inscrit nulle part, ni en collège, ni en IME»* pour la rentrée.

Des moyens qui «ne suivent pas»

L'État souhaite pourtant encourager l'insertion des jeunes handicapés dans la société. Un virage inclusif qui prévoit de transformer les places d'internat d'IME en inscriptions dans des services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) ou en classe ordinaire. *«Sauf que les moyens ne suivent pas,* déplore Stéphane Moynet. *Et que des enseignants nous disent qu'ils ne sont pas toujours bien formés pour accueillir ces élèves.»*

La Charente compte dix IME, dont deux sont gérés par l'Association parentale au service du handicap (Adapei 16): celui des Rochers, à Soyaux, qui dispose de 70 places, et celui de Andrée-Delivertoux à Confolens qui en a 52. D'après Guillaume Preveraud, directeur général de l'Adapei 16, *«il y a toujours eu des tensions entre la capacité d'accueil des centres et les demandes des parents.»*

«Une centaine d'enfants orientés par notre MDPH dans les structures charentaises sont en attente de places aujourd'hui, précise Thierry Gravelle, directeur de la MDPH de Charente. *Quand l'inscription est impossible, on cherche des alternatives en fonction de la situation de l'enfant, vers les Sessad ou les autres structures. Nous avons aussi depuis avril 2018 un dispositif "Réponse accompagnée pour tous" qui nous a permis de résoudre entre 30 et 40 cas depuis l'an dernier.»*

Une cellule d'écoute a aussi été mise en place dans chaque service départemental de l'Éducation nationale (lire encadré). Elle a reçu une dizaine d'appels de parents depuis le 26 août. *«Il s'agit de situations marginales,* assure Corinne Polès-Delplace, inspectrice de l'Éducation nationale en charge de la scolarisation des élèves handicapés dans l'académie de Poitiers. *Notamment des parents qui ont changé de département. Pour les classes Ulis, on essaie de faire en sorte que les élèves n'attendent pas plus d'un an. Et si un élève n'a pas d'Ulis, il a normalement une auxiliaire. Aucun élève ne doit se retrouver sans rien à la rentrée, il est forcément inscrit quelque part.»*

École inclusive

Des dispositifs renforcés à la rentrée

«Ensemble pour une école inclusive». C'est le nom de la concertation conduite par l'Éducation nationale dans le but de renforcer une politique d'inclusion mise en place il y a quelques années avec la loi de 2005 sur l'égalité des chances. Elle a débouché sur une circulaire de rentrée du ministère présentant de nouvelles mesures.

■ Des cellules d'écoute

La cellule d'écoute et de réponse aux familles d'enfants en situation de handicap existait déjà au niveau national et dans certains départements. Elle se déploie cette année dans tous les services départementaux de l'Éducation nationale. *«Il s'agit d'un guichet unique via lequel les parents peuvent poser des questions sur l'inscription de leur enfant ou tout autre problème concernant l'école,* informe Corinne Polès-Delplace, inspectrice de l'Éducation nationale en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés dans l'académie de Poitiers. *Les dossiers font ensuite l'objet d'un traitement spécifique dans nos services.»* Elle fonctionnera jusqu'au 1er octobre. Son numéro: 05 17 84 02 21.

■ Des pôles inclusifs d'accompagnement

L'Éducation nationale souhaite assouplir la prise en charge des élèves handicapés avec la mise en place de pôles inclusifs d'accompagnement (Pial), actuellement en test dans 20 établissements charentais. *«La vocation des Pial, c'est de sortir de l'automatisme de l'accompagnement qui peut devenir contre-productif,* précise Corinne Polès. *Les notifications de la MDPH* [Maison départementale des personnes handicapées, NDLR] *durent deux ou trois ans, alors que les besoins de l'élève handicapé peuvent évoluer au cours de l'année. Il faut donc être capable de moduler cette aide et notamment le nombre d'heures d'accompagnement sur telle ou telle discipline, faire du cousu main, avec une équipe d'accompagnants stable.»* Ces Pial sont pilotés par l'inspecteur de l'Éducation nationale dans le premier degré, et par le chef d'établissement dans le second degré.

■ Formation des AESH

Du nouveau également pour les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH): ils ne seront plus recrutés en contrats aidés mais en CDD de trois ans renouvelables. *«Ce sont désormais des membres à part entière de l'équipe pédagogique. Il s'agit de les professionnaliser»,* affirme Corinne Polès. Actuellement, la Charente compte 476 AESH en poste et environ 200 autres pourraient être formés en cours d'année. Les professeurs recevront aussi un temps de formation dans leur cursus initial et en continu.

Une cellule d'écoute pour les parents d'élèves handicapés a été mise en place dans chaque département. Photo Julie Desbois

Les pompiers de Gironde dénoncent «l'hémorragie» de leur profession

Une centaine de pompiers professionnels de Gironde ont manifesté hier à Bordeaux et versé du colorant biodégradable rouge dans une fontaine pour dénoncer symboliquement *«l'hémorragie»* de leur profession. Au lendemain du renouvellement pour deux mois d'un mouvement de grève national entamé fin juin, les pompiers ont fait prendre à l'eau de la fontaine de la place de la Bourse, devenue depuis quelques mois le point de rendez-vous traditionnel des gilets jaunes bordelais, une teinte rouge violacée, comme la couleur du sang. *«Nous en avons marre d'effectuer des missions qui ne nous incombent pas et de ne pas voir notre métier reconnu comme dangereux»*, a indiqué Jean Billard, de l'Unsa Sdis 33, majoritaire au sein du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Gironde. *«En Gironde, on arrive au bout de ce qu'on peut faire: nous sommes passés de 80 000 interventions annuelles il y a une douzaine d'années à 138 000 en 2018, sans augmentation d'effectifs»*, a encore expliqué Jean Billard.

Outre leurs conditions de travail, ces pompiers *«en colère»* ont dénoncé le *«mépris»* du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner. *«M. Castaner minimise notre mouvement, ce n'est pas bon, ça pourrait donner envie à certains* [dans la profession] *de basculer dans une contestation plus violente, ce qu'on voudrait absolument éviter»*, indique Jean Billard. Plusieurs élus étaient présents pour soutenir le mouvement des pompiers, dont le président du conseil départemental de la Gironde, Jean-Luc Gleyze (PS).

Neuf salariés fraîchement embauchés au GE16

Le Groupement d'employeurs de Charente continue de recruter des CDI pour les entreprises qui en ont besoin.

Six des neuf nouveaux salariés embauchés par le GE16 pour les entreprises charentaises. Photo Julie Desbois

Amélie BORGNE
a.borgne@charentelibre.fr

Neuf salariés du Groupement d'employeurs de Charente (GE16) ont signé, hier après-midi dans les locaux de la Pépinière d'entreprises à Saint-Michel, un CDI qui leur permettra de travailler dans une ou plusieurs sociétés du département. *«Une première vague d'embauches juste avant la rentrée»*, affirme Christelle Nadaud, directrice du GE16, qui vient s'ajouter à la demi-douzaine de recrutements en CDI depuis le début de l'année.

Créé en 2009, le groupement d'employeurs a ainsi recruté 15 à 20 personnes par an et compte aujourd'hui 80 salariés en CDI ou CDD. Ceux-ci travaillent ensuite en temps partiel partagé dans plusieurs entreprises du département, dans divers secteurs d'activités selon leurs propres compétences: technicien de maintenance, opérateur de production, assistante administrative, comptable... Des personnes de tout âge formées au préalable par le GE ou bien par les entreprises adhérentes. Car il s'agit surtout, pour les salariés comme pour les employeurs, *«d'apprendre à se connaître pour instaurer un lien de confiance»*, insiste la directrice.

«La majorité de nos salariés ont entre 35 et 45 ans, précise Christelle Nadaud. *Mais nous avons aussi beaucoup de seniors, qui ont des difficultés à trouver leur place mais qui intéressent aussi les entreprises pour leur expertise et leur autonomie qui leur permet de travailler sur plusieurs postes.»*

Besoins saisonniers ou de courte durée

Un concept qui se développe partout en France, surtout depuis les années 2000, *«et qui est né d'abord dans le secteur agricole, qui a souvent besoin de renforts saisonniers ou sur de courtes durées»*, rappelle Christelle Nadaud.

L'avantage par rapport à l'intérim? *«La sélection des candidats est bien meilleure et on a affaire à des professionnels compétents»*, affirme Alain Got, patron de l'entreprise de menuiseries extérieures Eurobaie, qui travaille désormais avec une nouvelle secrétaire employée à temps partiel.

Autre avantage pour l'entreprise, le groupement gère les feuilles de paie et les congés. *«Cela permet aussi à l'entreprise de ne pas se retrouver seule pour gérer un problème, comme les reclassements par exemple»*, ajoute Christelle Nadaud. Le salarié, lui, bénéficie d'aides à la mobilité, des avantages financiers des entreprises et de la convention collective du GE16. À long terme, un salarié du réseau peut aussi se faire embaucher définitivement à temps plein.

Un dispositif pour aider le conjoint à trouver un emploi en Charente

Installé depuis le début dans la Pépinière d'entreprises encore en construction, le Groupement d'employeurs, qui fonctionne sous forme d'association, se voit aussi comme un vecteur d'attractivité pour le territoire. Cette année, le GE16 expérimente ainsi le «dispositif emploi du conjoint» qui consiste à accompagner dans sa recherche d'emploi le conjoint d'un salarié du réseau récemment arrivé en Charente. *«On l'aide à faire son bilan professionnel et à découvrir les spécificités du territoire*, précise Christelle Nadaud. *Cela permet de maintenir les familles dans le département, car l'absence d'emploi local pour le conjoint peut être un frein à leur installation.»* Sur les dix places de ce dispositif financé par GrandAngoulême, huit personnes sont aujourd'hui accompagnées.

■ Le pont de Châtenay sera fermé lundi pour 8 mois, ce qui bouchera l'entrée nord de Cognac
■ En 2011, le chantier du Solençon avait eu le même effet: un casse-tête pour circuler.

Sans le pont, comment ne pas tourner en rond

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Huit mois de chantier pour un pont tout neuf. *«Ce sera gênant mais nécessaire»*, résume le maire de Boutiers-Saint-Trojan, Philippe Nifenecker, dont la commune borde le cinquième pont de Charente en termes de passages (5.100 par jour) et de longueur (63m actuellement, 12 de plus après le chantier). Plus que nécessaires, ils sont indispensables, ces travaux, puisque l'édifice de 1950 menace de s'affaisser, comme l'ont révélé des études du Département en 2012.
Mais il y aura un revers à la médaille et il sera pour les automobilistes qui ont l'habitude de rejoindre (ou de quitter) Cognac par cette entrée. Comme pendant le *«grand bazar»* de 2011, se souvient Philippe Nifenecker, lorsque le pont du Solençon avait été rénové, 250 mètres plus au nord.
Trois mois durant, il avait fallu contourner la ville par les mêmes chemins que ceux qui attendent les conducteurs à partir de la semaine prochaine. Voici quelques conseils pour limiter les dégâts, ou plutôt les temps de trajet.

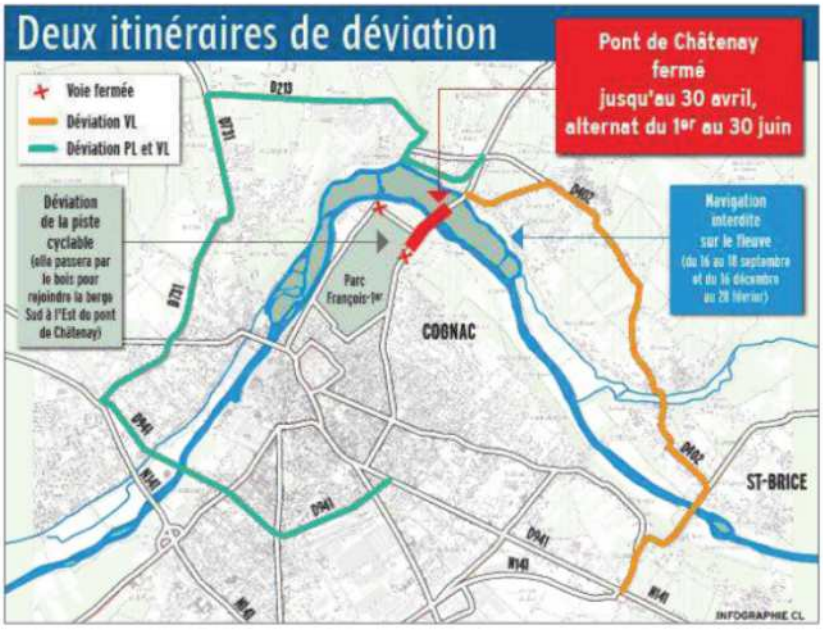

Partir plus tôt lundi matin

Les grands chantiers débutent souvent par quelques jours de mise en place, avant que la circulation soit vraiment coupée. C'était le cas sur ceux du boulevard Denfert-Rochereau, ce printemps et l'an passé.
Cette fois, pas la peine de tenter le diable lundi matin, sauf à passer avant 8h. *«On prévoit d'installer la déviation entre 8h et 9h du matin*, confirme Nicolas Bourdet, responsable des infrastructures au Département. *On a même hésité à le faire la veille au soir. La démolition du tablier doit débuter le 16 septembre, cela nous obligera à préparer rapidement le site.»*
L'horaire laisse peu de chances aux parents d'élèves des collèges et des lycées, mais peut repousser le *«bazar»* d'un jour pour ceux qui embauchent tôt.

Ne pas louvoyer pour contourner la ville

Ceux qui souhaitent se rendre au sud de Cognac ont tout intérêt à suivre l'itinéraire de déviation classique (voir l'infographie), qui contourne largement la ville.
Aux véhicules légers, il propose de passer par le site Hennessy de Haut-Bagnolet, puis de rejoindre le rond-point de Crouin par la D731, avant de se lancer sur la rocade. En 2011, la déviation passait par la rue de Boutiers à Saint-Jacques, mais depuis, cette dernière a été aménagée. Une enfilade de places de stationnement oblige à faire des zigzags qui sont peu propices aux gros flux. Ceux qui viennent de Bréville et Sainte-Sévère gagneront du temps en passant par la route de l'Étang, aux Tuileries de Boutiers, pour rejoindre ensuite le rond-point de la D48 et Haut-Bagnolet.

Le chiffre

4,15 Le coût des travaux en millons d'euros. Cela comprend la destruction partielle et la reconstruction du pont, la réfection du boulevard de Châtenay sur 460m et la rénovation du pont de la base plein air, qui enjambe l'allée de Châtenay au sein du parc François-Ier.

Mais prudence: la chaussée est étroite et bosselée.
Les poids lourds (et les voitures que cela arrange) sont invités à contourner la ville par l'est, via la D402 (à droite de la statue du Christ à Boutiers) et jusqu'à la Trache. Ça risque de bouchonner dru de ce côté-là, mais il n'y a guère le choix. Inutile de tenter Port-Boutiers: c'est exigu et de toute façon, il y aura l'entonnoir de la Trache en bout de course.

Pour les courts trajets, tenter les petites rues

Autant la rue de Boutiers est devenue un mauvais plan pour contourner Cognac, autant elle peut toujours dépanner si l'on souhaite passer de Boutiers au centre ou au nord de la ville. On y roulera plus lentement, il faudra laisser passer les véhicules en face dans les chicanes, mais on gagnera en distance. Une fois à Saint-Jacques, pour rejoindre le nord, on peut remonter la rue de la Fontaine-d'Enfer et prendre, avant la Courtine, l'allée de l'Atrie qui va au stade de rugby. Pas la peine de viser plus au nord puisque l'allée de Châtenay, parallèle au fleuve, sera fermée à cause de la rénovation concomitante du pont de la Base plein air.

Et les vélos?

La circulation cycliste et piétonne sera proscrite sur les berges, près du pont. Mais rive gauche, la Flow Vélo sera déviée par des chemins forestiers et ne sera donc pas coupée. Rive droite, un cheminement piétonnier est à l'étude.

Le tablier est en mauvais état et sera détruit, comme le montre cette vue d'architecte. Le nouveau sera équipé d'un trottoir de 2,30m. Repro CL

En vue

Deux expos en une, place du Canton

La photographe Laetitia Lavallette et le sculpteur Pierre-Marie Tardat. Repro CL

La galerie Art@Cognac, située au 21, rue du Canton à Cognac, présente une exposition de photographie et de sculpture, née de la rencontre entre Laetitia Lavallette, une jeune photographe récemment installée à Cognac, et l'artiste plasticien déjà bien ancré dans le secteur Pierre-Marie Tardat. L'ancienne organisatrice des biennales d'art contemporain de Cognac, Morgan Pautrizel, et Dominique Daigre, présidente de l'association qui gère la galerie associative, ont eu l'idée de mettre en relation les deux artistes en associant le travail photographique de l'une avec les volumes de l'autre. L'exposition a débuté le 24 août et reste à découvrir de mercredi à samedi prochains, de 15h à 19h.

Renseignements complémentaires ou prise de rendez-vous auprès de Morgan Pautrizel au 06.84.50.89.59.

CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac. Dans le cadre de travaux, des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place à Cognac pour la période de ce lundi 2 septembre au mercredi 16 octobre, rue de la République, rue Jean-Jaurès et rue de Jarnac

QUARTIER

Rentrée du conseil citoyen de Crouin (CCC) à Cognac. Les habitants de Crouin, bénévoles au CCC, organisent une réunion ouverte à tous les résidents du quartier. Idées, observations, ou gens curieux de découvrir l'asso sont les bienvenus. Cette réunion aura lieu le jeudi 5 septembre à 17h15 au local de l'association, au 2, rue Jacques-Favereau à Cognac.

ANIMATION

«Drôles de drôles» se visite au MAH de Cognac. Le Musée d'art et d'histoire (MAH) de Cognac propose des visites guidées de l'expo «Drôles de drôles» tous les jours de septembre, à 15h. L'expo retrace l'enfance des Cognaçais de 1900 à 1960, au travers de temps forts. Tarif: 5€. Réservation conseillée au 05 45 32 66 00.

LOISIR

Vente des cartes de chasse à Châteaubernard. Le club de chasse organise une vente des cartes samedi 7 septembre, au 45, avenue de Barbezieux, de 9h à 12h.

«Donner aux lycéens une chance de voir autre chose»

Pour la rentrée, le lycée Jean-Monnet à Cognac propose plusieurs nouveautés à ses élèves, dont une offre de formation à l'étranger.

Marine VEILLÉ
m.veille@charentelibre.fr

Lundi, près de 1.000 élèves vont retourner dans les salles de classe du lycée Jean-Monnet à Cognac. Quelques nouveautés sont à prévoir et elles ne concernent pas que la fameuse réforme du bac, explique le proviseur Patrick Marcuzzi.

> La formation à l'étranger a été créée car notre lycée est labellisé Erasmus et qu'on a une forte expérience dans le domaine.

Le proviseur Patrick Marcuzzi entame sa troisième année au lycée Jean-Monnet. Photo M. V.

Quelles sont les nouveautés pour cette année 2019-2020?

Patrick Marcuzzi. Il y en a plusieurs, en dehors de la réforme pour les lycéens qui est un gros bouleversement. Nous allons renouveler notre formation complémentaire passerelle pour les élèves de bac professionnel n'ayant pas eu leurs vœux d'affectation sur Parcoursup. On est les seuls de l'académie à le proposer depuis l'an dernier et ça a été une grande réussite. Les neuf élèves inscrits sont aujourd'hui dans la formation qu'ils souhaitaient.
Les deux nouveautés cette année sont la mise en place d'une mixité de parcours et de public pour nos deux BTS [assistant manager et management des unités commerciales, NDLR]. C'est-à-dire que nous allons mixer des étudiants sous statut scolaire à des étudiants sous statut d'apprenti dans une même classe. L'autre innovation est la création d'une formation professionnalisante à l'étranger pour les élèves sortants de BTS ou de bac pro. Ils seront inscrits pendant un an au lycée. Les deux premiers mois, ils chercheront leur stage, puis pendant six mois, ils partiront à l'étranger pour celui-ci et reviendront au lycée jusqu'en juin.

Pourquoi avoir mis en place ces formations?

Pour la passerelle, c'était une nécessité d'accompagner nos lycéens n'ayant pas eu de vœux. Pour la mixité, beaucoup d'élèves en cours d'année se disent que ça pourrait être intéressant de travailler en même temps et souhaitent devenir apprenti. Grâce à cette mixité, ce sera possible. Ça nous permettra également de continuer à former les élèves n'ayant plus d'entreprise, même si ça arrive très rarement. Enfin, la formation à l'étranger a été créée car notre lycée est labellisé Erasmus et qu'on a une forte expérience dans le domaine. L'académie cherchait un établissement en mesure d'accueillir cet enseignement, le lycée a soumis sa candidature auprès du rectorat.

Quelles sont vos attentes?

Ces formations vont permettre aux jeunes de devenir plus indépendants et d'acquérir une mobilité. Ce sont pour beaucoup des étudiants venant de la région ou de Cognac qui postulent au lycée, car ils ne veulent pas partir trop loin de chez eux. On espère, avec ces BTS et ces passerelles, leur donner la chance de voir autre chose, mais aussi de se professionnaliser.

L'image

C'était moins une

In extremis. À deux minutes et 30 secondes près, la deuxième équipe venue tester l'escape game, qui a ouvert hier rue Aristide-Briand, se retrouvait enfermée dans le bureau lugubre du docteur Edwards. Par chance, la famille a réussi à sortir (Photo M. V.). *«Ce sont les premiers de la journée à avoir réussi»*, se réjouit Catherine Sicaud, la gérante du jeu d'évasion.
Le défi est donc lancé pour les prochains participants et ils sont nombreux. *«C'est la première fois qu'il y a autant de réservations pour l'ouverture»*, assure le franchiseur.

Cognac
L'université Inter-âges prépare sa rentrée

La présidente Geneviève Tapon-Simon prépare la rentrée de l'UIA. Photo CL

Il est l'heure de reprendre le rythme pour l'université Inter-âges (UIA) de Cognac. La rentrée aura lieu lundi 9 septembre, avec la première conférence de l'année. Elle sera donnée à 14h45 à La Salamandre par Philippe Caron, professeur de linguistique française à l'université de Poitiers, autour de Molière et la musique.
Le professeur présentera le *«talent de Molière*, explique Geneviève Tapon-Simon, la présidente de l'UIA. *C'est-à-dire, son sens de la musique et l'intégration de celle-ci dans ses spectacles.»* Cette première conférence sera suivie d'une brève assemblée générale des adhérents.
Par la suite, huit autres conférences seront proposées jusqu'au 11 mai, dont une le 7 octobre sur Napoléon, une autre évoquera le baroque en Europe au XVII[e] siècle le 4 novembre et le lundi 9 décembre, l'UIA s'intéressera à la géopolitique du Moyen-Orient.

Prix: 8€ pour les non-adhérents. Ouvert à tous. Conférences à l'auditorium de la salamandre à partir de 14h45. Contact: 05 45 35 17 33.

SPORT LOISIR

La gym volontaire reprend ses activités lundi à Cognac. La rentrée du club de GV de Cognac se fera à partir de ce lundi 2 septembre. Une séance d'initiation à la marche nordique aura lieu lundi 9 septembre à 14h à la base plein air (avec prêt de bâtons). Les inscriptions se feront directement dans les salles, un certificat médical est demandé. Les membres du club seront présents au forum des associations qui a lieu ce week-end, à l'espace 3000, deux séances seront offertes pour l'occasion. Renseignements au 06 70 66 32 53 ou au 06 76 70 68 53 ou gv16cognac@gmail.com.

ÉDUCATION

Remise des kits scolaires lundi à Cognac. L'école Simone-Veil, anciennement Anatole-France, remettra les kits de rentrée scolaire, ce lundi 2 septembre à 9h, en présence du maire, de Nathalie Lacroix, maire adjointe en charge de l'éducation jeunesse et de Christian Le Lain, élu référent pour ce groupe scolaire.

PATRIMOINE

Changements d'horaires pour les musées de Cognac. Le Musée d'art et d'histoire (MAH) de Cognac et le musée des arts du cognac (Maco) reprennent leurs horaires «d'hiver» à partir du 1er septembre. Le MAH sera ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 14h à 18h, et le Maco sera ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 14h à 18h.

NATURE ET GASTRONOMIE

Soirées pizza aux Jardins respectueux de Châteaubernard dès jeudi. Les Jardins respectueux organisent des soirées pizza, les jeudis 5 et 12 septembre, à partir de 18h30. Au programme: cueillette des herbes, découpe et préparations des pizzas de 18h30 à 20h30, puis dégustation en musique. Chacun apporte une entrée, un dessert, une boisson, à partager. Réservation: jardinrespectueux@gmail.com ou par téléphone au 06 12 16 44 94. Tarif: 10€ par personne, réservé aux adhérents, possibilité d'adhérer pour 10€ à l'année.

Charente Libre
Recherche
PORTEUR DE JOURNAUX (H/F)
POUR REMPLACEMENT À DURÉE INDÉTERMINÉE
Distribution matinale (avant 8 heures)
- Véhicule indispensable.
- Disponibilité immédiate.
- Travail d'appoint stable.
- Statut travailleur indépendant Vendeur Colporteur de Presse.
- Nécessité de résider sur place ou environs immédiats.

Merci d'adresser CV et courrier à: CHARENTE LIBRE
Fabienne FAUREAU - Responsable portage
CS10000 - 16903 Angoulême Cedex 9 - ou f.faureau@charentelibre.fr

MOULIDARS

L'aménagement du centre-bourg débute en octobre

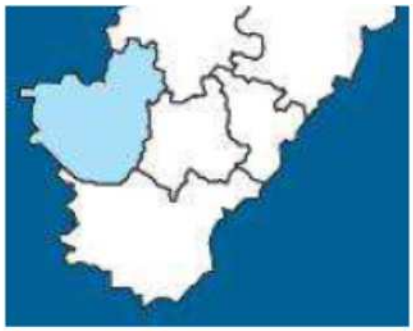

Lors de la dernière campagne des municipales à Moulidars, l'équipe du maire actuel Martial Desports avait promis de se consacrer au chantier des eaux et à l'aménagement du centre-bourg. Un dossier plus lourd que prévu. Il a fallu cinq ans pour le finaliser.

Entre décembre 2018 et février 2019, le changement des canalisations d'eau datant de 1968 a été financé et réalisé par la Saur.

Quant au second chantier, à savoir l'aménagement du centre-bourg, il est prévu sur trois mois et débutera en octobre. Il recouvre le cœur de bourg, autour de l'église, la place devant l'école et la départementale 405 (qui traverse le bourg entre le château d'eau et la sortie vers Vibrac) et coûtera 380.000 € HT.

Il sera financé par un emprunt sur vingt ans de 250.000 €, avec un prêt relais de 75.000 € (en attente du retour de la TVA).

Une fois l'assainissement fluvial réalisé, ledit chantier concerne la protection des fondations des murs de l'église, renforcée avec une partie enherbée pour drainage et assainissement. Des bordures en bois délimiteront la voie routière et ses abords en partie enherbés. L'entreprise Colas d'Angoulême a été choisie après l'appel d'offres.

Une des «surprises» des premiers travaux a été dans la partie nord, la poursuite des fouilles à la demande de la Drac (pour constater le bon état des lieux) occasionnant un surplus estimé à 50.000 €.

«Le secteur de Moulidars est riche en vestiges, de Cro-Magnon à l'époque moderne, selon des historiens locaux», soulignent Martial Desports et l'adjointe Éliane Dupuis.

Les élus sont satisfaits de l'aboutissement du premier chantier des eaux. Photo CL

Laporte assure son sacre à Poitiers

Andréa Pasqualon a déjoué les pronostics en allant chercher la dernière étape. Christophe Laporte a préféré ne pas sprinter.

Christophe Laporte (Cofidis) remporte le TPC devant Tony Gallopin (AG2R) et Nick Terpstra (Direct Energie). Photo Christian Sardin

Le roi était rassasié! Christophe Laporte (Cofidis) a préféré assurer sa victoire finale sur le Tour Poitou-Charentes. Le sprinter français, vainqueur de trois étapes, dont le contre-la-montre jeudi à Pleumartin, n'a pas pris part au sprint finale hier, lors de la dernière étape, laissant Andréa Pasqualon (Wanty Groupe Gobert) remporter la cinquième étape. Un dernier défilé de 168km reliant Aigre à Poitiers. Un défilé oui, mais certainement pas une promenade de santé pour l'équipe du leader. Dès jeudi Christophe Laporte était lucide: «*On ne me fera pas de cadeau demain*».

AG2R a durci la course

Effectivement! Après un début d'étape animé, cinq hommes parviennent à s'extirper du peloton au 12e kilomètre. Les derniers courageux de ce 33e TPC se nomment Damien Gaudin (Total Direct Energie), Julien Duval (AG2R La Mondiale), Kenny Molly (Wallonie Bruxelles), Morne Van Niekerk (Saint-Michel Auber 93) et Francesco Romano.

Danger pour les équipiers de Laporte, car Damien Gaudin ne pointait hier matin qu'à 1'24. «*J'étais très déçu de mon contre-la-montre et je voulais prendre ma revanche. Les sensations étaient meilleures aujourd'hui*» rapporte l'ancien 5e de Paris-Roubaix.

La menace est donc prise très au sérieuse par la Cofidis. Et les fuyards ne disposeront que d'une marge de manœuvre très limitée, avec un écart maximal qui ne sera que de 2'20 au 66e kilomètre.

Trop infime pour espérer quoi que ce soit. D'autant que derrière, l'équipe AG2R La Mondiale roule également en tête. Les coéquipiers de Tony Gallopin ont une petite idée en tête. Ils veulent durcir la course. Et ils vont joindre les actes à la parole, puisqu'Alexis Gougeard attaque à 33km de l'arrivée. Suivi par Samuel Leroux (Roubaix Lille Métropole).

Les deux hommes vont réussir à rentrer sur le groupe d'échappées environ 7km plus loin. Julien Duval va alors se sacrifier pour un Alexis Gougeard, déjà très remuant lors de la première étape, arrivant à Rochefort: «*On n'a aucun regret, on a fait ce qu'on avait dit ce matin au briefing*» confie ce dernier un peu frustré tout de même: «*On a mis un mec devant pour durcir la course. Mais on est tombé sur une équipe de Cofidis très forte et qui a reçu un peu d'aide. Chacun à ses intérêts en course mais c'est regrettable car on a fait le boulot pour essayer de gagner le général avec Tony* (Gallopin)».

Les coureurs seront repris à dix kilomètres de l'arrivée. Pourtant, AG2R ne s'avoue pas vaincu et c'est Axel Domont qui se lance, trois kilomètres plus loin, à l'abordage, en suivant une attaque de Rodriguez (FC Porto). Ils emmènent Irizar (Euskadi-Murias) et Carboni (Bardiani-CSF). Mais les quatre seront repris à 3km du but. Tony Gallopin tentera sa chance, dans l'ultime bosse du jour.

Pasqualon stoppe la disette

Sprint massif et scénario habituel. À ce moment-là, tout le monde pense au quadruplé de Christophe Laporte. Mais le sprinter avait perdu trop d'équipiers et a préféré ne pas se mêler à la lutte, se satisfaisant du général. «*Je suis très content, l'équipe a fait un bon travail et je suis heureux de concrétiser pour mes coéquipiers. Durant toute la journée, on a eu beaucoup de travail, je me suis surtout concentré sur le général. Tony Gallopin a attaqué dans le final et j'ai préféré y aller pour ne prendre aucun risque*».

Sorti en force a 250m de la ligne, Andréa Pasqualon, s'adjuge donc le dernier bouquet de ce 33e TPC. «*C'était une victoire spéciale pour moi, parce que cela faisait longtemps que je n'avais pas levé les bras. J'étais dans une période blanche. Quand on termine souvent 2e, 3e, ou 4e la victoire a une saveur particulière. Pour l'équipe aussi, c'était important, car si on veut passer en World Tour, il faut des victoires. Mes équipiers ont travaillé très dur pour m'emmener tout au long du circuit final.*» C'est le second cette année pour les Italiens, qui, contrairement à l'an passé, ne seront pas fanny. L'honneur est sauf pour les Transalpins.

Étienne GOURSAUD
avec Mathéo RONDEAU

Yoann Paillot cinquième du général

5e étape

1. Andrea Pasqualon (ITA) en 3h45:36.
2. Davide Cimolai (ITA) ..... à 0.
3. Anthony Roux (FRA) ..... m.t.
4. Thomas Boudat (FRA) ..... m.t.
5. Matteo Malucelli (ITA) ..... m.t.
6. Kévin Ledanois (FRA) ..... m.t.
7. Mattia Fraporti (ITA) ..... m.t.
8. Vincenzo Albanese (ITA) ..... m.t.
9. Tony Hurel (FRA) ..... m.t.
10. Pierre Barbier (FRA) ..... m.t.

Classement général

1. Christophe Laporte (FRA) en 15 h 04: 36.
2. Tony Gallopin (FRA) ..... à 33.
3. Niki Terpstra (NED) ..... 41.
4. Miles Scotson (AUS) ..... 44.
5. Yoann Paillot (FRA) ..... 54.
6. Alexis Gougeard (FRA) ..... 56.
7. Brandon McNulty (USA) ..... 59.
8. Matthias Brandle (AUT) ..... 1:07.
9. Damien Gaudin (FRA) ..... 1:15.
10. Thibault Guernalec (FRA) ..... 1:18.
11. Colin Joyce (USA) ..... 1:31.
12. Clément Carisey (FRA) ..... 1:35.
13. Boris Valée (BEL) ..... 1:40.
14. Maxime Chevalier (FRA) ..... 1:41.
15. Gustavo Cesar Veloso (ESP) ..... 1:42.
16. Connor Swift (GBR) ..... 1:47.
17. Alexis Guerin (FRA) ..... 1:55.
18. Ricardo Mestre (POR) ..... 2:05.
19. Ryan Anderson (CAN) ..... 2:07.
20. Jarrier Benoit (FRA) ..... 2:13.

Classement par points. 1. Matteo Malucelli (CJR) 64pts

Meilleur grimpeur. 1. Marco Minnaard (WGG). 22 pts

Classement des jeunes. 1. Scotson Miles (AUS) en 15h05'20.

Après l'initiative de Daniel Cueff, maire de Langouët dans l'Ille-et-Vilaine, plusieurs maires ont décidé de mener eux-mêmes la charge contre les pesticides. Photo AFP

Les arrêtés anti-pesticides essaiment en France

■ Soucieux de «protéger» leurs administrés, des maires de tous bords politiques multiplient les arrêtés anti-pesticides à travers l'Hexagone ■ La suspension très médiatisée de celui du maire de Langouët, en Bretagne, les motive.

Audincourt, Revest-des-Brousses, Val-de-Reuil... Soucieux de *«protéger»* leurs administrés, des maires de tous bords politiques multiplient les arrêtés anti-pesticides un peu partout dans l'Hexagone, après la suspension très médiatisée de celui du maire de Langouët, en Bretagne. *«Chaque jour, un maire prend un nouvel arrêté. D'après ce que je sais, on a dépassé la trentaine en France»*, explique Daniel Cueff, maire de Langouët dans l'Ille-et-Vilaine. *«Certains m'appellent même pour me demander si mon arrêté est libre de droits.»*

Daniel Cueff a pris le 18 mai un arrêté interdisant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques *«à une distance inférieure à 150 mètres de toute parcelle cadastrale comprenant un bâtiment à usage d'habitation ou professionnel»*. Ce texte a été suspendu mardi par le tribunal administratif de Rennes, saisi par la préfète d'Ille-et-Vilaine, au motif qu'un maire n'est pas compétent pour prendre des décisions sur l'utilisation des pesticides. *«Ce qui exaspère les maires, c'est que le gouvernement ne fait rien et qu'il empêche en plus les maires d'agir pour protéger les habitants»*, a affirmé Daniel Cueff, qui dit avoir reçu 47.000 messages de soutien et un appel de Nicolas Hulot.

> Il faut se tenir les coudes.

«On soutient le maire de Langouët. Il faut se tenir les coudes», a expliqué Brigitte Moya, maire d'Aubenas-les-Alpes dans les Alpes-de-Haute-Provence, qui a pris un arrêté en août. Dans le même département, Brigitte Reynaud, maire de Revest-des-Brousses, a agi à l'identique. *«C'est à nous de pousser pour que les pratiques agricoles changent»*, juge-t-elle. Le maire PCF de Pierrelaye, dans le Val-d'Oise, Michel Vallade, a pris lui aussi un arrêté, même si *«je sais qu'il va subir le même sort que mon camarade de Langouët»*.

«Un électrochoc»

«Je veux aussi protéger les ouvriers agricoles pour que cela ne se termine pas comme l'amiante. Je ne suis pas contre l'agriculture, il faut une concertation avec les acteurs de l'agriculture», a-t-il expliqué. Marc-Antoine Jamet, maire PS du Val-de-Reuil, commune de 16.000 habitants dans l'Eure, a lui pris un arrêté pour interdire les pesticides à moins de 150 mètres de la voie publique, le jour même où celui de Langouët était suspendu. *«Je cherche un électrochoc, un effet d'entraînement, un effet de masse»* face *«au problème que représente les pesticides»* et face *«à l'urgence et l'importance des dangers qui menacent la planète»*, a-t-il indiqué. Contestés par les préfectures, tous ces arrêtés devraient donner lieu à des recours en justice.

Interpellé, le ministère de l'Agriculture a indiqué qu'une consultation publique allait être lancée *«début octobre pendant six semaines dans les préfectures»*, réunissant tous les acteurs (préfet, agriculteurs, associations, etc..). Des *«règles»* d'épandage et de pulvérisation au plan national, devraient en sortir, dans le but de parvenir à un arrêté début 2020.

«Puisque l'État ne le fait pas»...

Dans le Doubs, à Boussières, le maire sans étiquette Bertrand Astric a lui carrément interdit le glyphosate sur tout le territoire de la commune. *«Les maires prennent les choses en main puisque l'État ne le fait pas*, affirme-t-il. *C'est un cri d'alerte. Je suis apiculteur amateur, je vois les colonies d'abeilles s'effondrer, la biodiversité s'effondrer.»* Résultat: la préfecture du Doubs a saisi jeudi le tribunal administratif pour demander l'annulation de deux arrêtés municipaux anti-glyphosate, a-t-elle annoncé hier, alors que les arrêtés de ce type fleurissent dans toute la France. *«On a déféré en référé devant le tribunal administratif de Besançon l'arrêté de Boussières et, en même temps, l'arrêté d'Audincourt»*, a expliqué hier le secrétaire général de la préfecture du Doubs, Jean-Philippe Setbon. *«On a demandé la suspension en référé et l'annulation au fond»*, a-t-il précisé. Cette saisine intervient deux jours après la suspension par le tribunal administratif de Rennes d'un arrêté similaire pris à Langouët.

80 «cités éducatives» pour améliorer la réussite dans les quartiers

Quatre-vingts *«cités éducatives»*, dispositif visant à améliorer la réussite scolaire dans les quartiers défavorisés et mesure phare du rapport Borloo sur la politique de la Ville, doivent être labellisées jeudi par le gouvernement, a-t-on appris hier auprès du ministère de la Cohésion des Territoires. Les territoires qui obtiendront ce label se partageront 34 millions d'euros de crédits par an, soit plus de 100 millions sur trois ans, afin d'intensifier la prise en charge scolaire et périscolaire des élèves de ces quartiers. Les ministres de la Cohésion des Territoires Julien Denormandie et de l'Éducation Jean-Michel Blanquer doivent annoncer *«la liste des cités éducatives»* jeudi à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, a affirmé le ministère. C'est principalement dans cette ville *«symbolique»*, devenue l'emblème de la politique de la Ville depuis les émeutes de 2005, ainsi qu'à Aulnay-sous-Bois, également en Seine-Saint-Denis, que Julien Denormandie va *«s'installer»* une semaine, de lundi à vendredi, *«pour mettre en avant ce qui fonctionne dans les quartiers»*, explique le ministère. Avec les *«cités éducatives»*, l'État veut *«intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans»*.

La rentrée sera-t-elle mouvementée chez les profs?

Préavis de grève, syndicats aux aguets... La rentrée sera-t-elle mouvementée chez les profs? En attendant, trois jours avant leurs élèves, les professeurs ont fait leur rentrée hier avec une réforme du lycée *«ambitieuse»*, défend le gouvernement, mais susceptible d'engendrer *«stress»* et *«incertitude»* pour des enseignants de première, qui redoutent des dysfonctionnements dans les emplois du temps et une charge de travail supplémentaire.

«C'est ma vingtième rentrée et là, c'est la première fois que je suis dans l'inconnu total», regrette Lionel Mendouse, enseignant en histoire-géographie dans le 9e arrondissement de Paris. Comme lui, quelque 870.000 enseignants ont effectué leur «pré-rentrée» hier, avant que 12,4 millions d'élèves ne lancent lundi une année scolaire où l'attention sera notamment portée sur les lycées. En déplacement dans le Var avec le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer (Photo AFP), le Premier ministre Édouard Philippe a défendu une réforme *«ambitieuse»*. Lionel Mendouse déplore, lui, *«d'urgence, la précipitation, voire l'amateurisme»* de la réforme. *«Les manuels ne sont arrivés qu'au cours du mois de juin* [...], *c'est n'importe quoi»*, lance-t-il. *«Tous les chefs d'établissements s'accordent à dire qu'il serait compliqué de refaire une année aussi chahutée que l'an dernier, les troupes ne tiendraient pas dans la durée»*, confesse Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN, syndicat des principaux et proviseurs.

Un «Grenelle» pour frapper fort contre les violences conjugales

Alors que près de 100 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint depuis janvier dernier, Marlène Schiappa ouvre mardi un «Grenelle» à la fois très attendu et contesté.

Pressé d'agir contre le fléau des violences faites aux femmes, le gouvernement lance mardi à Matignon un «Grenelle» que les associations et proches de victimes de féminicides espèrent voir déboucher sur des mesures immédiates et des moyens accrus. Ce rendez-vous très attendu s'ouvre alors qu'une centaine de femmes ont été tuées par leur conjoint ou ancien concubin depuis le 1er janvier dernier, selon un décompte d'un collectif militant,

> **121 féminicides en 2018, soit un tous les trois jours.**

«Féminicides par compagnon ou ex». Le ministère de l'Intérieur a recensé 121 féminicides pour toute l'année 2018, soit un tous les trois jours. Plus largement, le gouvernement veut faire reculer les violences physiques ou sexuelles dont sont victimes quelque 220.000 femmes chaque année dans un cadre conjugal, selon les données officielles. «*Ce qui va permettre d'agir efficacement* [...], *c'est une action coordonnée*», a souligné la secrétaire d'État à l'Égalité femmes-hommes, Marlène Schiappa, lors d'une rencontre avec la presse.

Le gouvernement affichera mardi sa mobilisation: autour du Premier ministre Édouard Philippe et de Marlène Schiappa seront réunis Nicole Belloubet (Justice), Christophe Castaner (Intérieur), Jean-Michel Blanquer (Éducation), Julien Denormandie (Logement) et Adrien Taquet (Protection de l'enfance).

Des «*annonces fortes*» seront faites dès le premier jour du Grenelle, a promis Marlène Schiappa. Environ 80 personnes ont été conviées à Matignon mardi: agents publics, responsables associatifs, acteurs de terrain, policiers, gendarmes, magistrats et avocats, ainsi que des proches de victimes de féminicides.

Un «fonds spécial» d'un million

Cette concertation qui doit s'achever le 25 novembre, lors de la Journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, sera aussi déclinée en 91 «Grenelles» locaux, selon Marlène Schiappa. Les associations devraient axer leurs revendications autour de l'hébergement des victimes, du fonctionnement de la justice et de la formation des policiers et gendarmes, régulièrement accusés de refuser d'enregistrer certaines plaintes (lire encadré ci-dessous).

Marlène Schiappa a annoncé dès jeudi, dans un entretien à *Ouest-France*, la création d'un «*fonds spécial*» contre les féminicides d'un million d'euros à destination d'«associations de terrain», un dispositif expérimenté dans trois régions (Pays de la Loire, Hauts-de-France et Bourgogne).

Mais le «Grenelle des violences conjugales» ne fait pas l'unanimité. «*Cela n'a pas grand sens de faire une grande réunion de trois mois pour parler de solutions qu'on a depuis dix ans*», tacle Caroline De Haas, membre du collectif #NousToutes qui, non constitué en association, ne participera pas à l'événement. «*Le Grenelle est une façon comme une autre de ne rien faire*», a attaqué la comédienne Eva Darlan lors d'un rassemblement, mercredi, sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris. «*Toute instance de consultation est utile et nécessaire*», estime au contraire Françoise Brié, directrice générale de la Fédération nationale Solidarité femmes (FNSF).

Les associations et proches de victimes de féminicides espèrent voir déboucher ce «Grenelle» sur des mesures immédiates et des moyens accrus.

Photo AFP

Ce que demandent les associations

Alors que s'ouvre mardi le «Grenelle des violences conjugales», les associations féministes demandent des moyens supplémentaires pour l'hébergement des victimes, une réforme du fonctionnement de la justice et une meilleure formation des policiers et gendarmes à ces sujets. «*Nos priorités, ce sont une meilleure prise en compte de l'autorité parentale et un meilleur accès à l'hébergement des femmes victimes de violences*», explique Françoise Brié, directrice générale de la Fédération nationale Solidarité femmes (FNSF). La FNSF souhaite que la possibilité de «*dissimulation de l'adresse de la mère*» soit étendue aux situations non couvertes par les «*ordonnances de protection*» délivrées par des juges aux affaires familiales. Une solution pour éviter que l'ex-conjoint violent ait accès aux coordonnées de son ancienne compagne. Cette fédération demande en outre un «*renforcement de l'arsenal législatif*» passant par la création de «*tribunaux spécialisés*». Une préconisation récurrente des associations, alors que des victimes de violences conjugales se plaignent de n'avoir pas été entendues par les juges les ayant auditionnées.

La présidente de la Fondation des femmes, Anne-Cécile Mailfert, a appelé elle aussi de ses vœux une justice «*plus rapide, coordonnée et accessible, avec des instances spécialisées*», dans une récente tribune publiée par *Le Parisien*.

La FNSF demande enfin la création de centres d'hébergement ouverts 24 heures sur 24, «*encore très rares en France*», où des places doivent être débloquées pour les jeunes.

Calendrier

La réforme des retraites dans le brouillard

Le calendrier de la réforme des retraites restait entouré du plus grand flou hier: le ministre des Comptes publics Gérald Darmanin a évoqué une concertation de près d'*«un an»*, Édouard Philippe assurant ensuite que le projet de loi serait examiné au Parlement *«dans les mois qui viennent»*. *«On va prendre un an, un petit peu moins d'un an de concertation avec la société, avec les avocats, avec les infirmières, avec les professeurs, tous ceux qui sont concernés»*, a assuré Gérald Darmanin sur RTL, laissant présager d'un examen du projet de loi bien après les élections municipales de mars 2020. Comme on lui demandait si la déclaration de son ministre des Comptes publics laissait supposer un report de la réforme, Édouard Philippe a répondu: *«Non, pas du tout. Ma détermination est totale, mais dans la méthode, nous voulons prendre le temps d'abord de partager sur un texte aussi important»*, a expliqué le Premier ministre. Il sera tenu *«compte de ce qui sera dit»* lors de la vaste concertation annoncée *«pour faire un projet de loi qui sera présenté au Parlement, comme je m'y suis engagé»*, a-t-il poursuivi. Les échéances se sont allongées autour de ce projet de loi qui initialement devait être présenté avant la fin de l'année 2019.

TAXE D'HABITATION

La suppression pour tous en 2022 ou 2023?

Alors que le Premier ministre Édouard Philippe avait annoncé en juin une suppression totale de la taxe d'habitation en 2023, le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérald Darmani (Capture d'écran RTL) a assuré hier sur RTL qu'elle serait supprimée en 2022 sans en dire plus. Quelques heures plus tard, ce dernier a précisé sur Twitter que 2022 *«sera la dernière année au cours de laquelle 20% des Français les plus aisés paieront le dernier tiers de leur taxe d'habitation»* et qu'*«en 2023 elle aura disparu pour tous»*. La suppression intégrale effective de la taxe d'habitation pour tous les Français sera donc pour 2023.

Dimanche

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

BANQUES Les taux d'intérêt ne cessent de baisser. S'ils allègent la dette de l'État, ils incitent les ménages à emprunter, ce qui fait flamber les prix de l'immobilier

Dossier réalisé par Dominique Richard
d.richard@sudouest.fr

De mémoire de banquier en activité, c'est du jamais vu. Comme des avions sans ailes, les taux d'intérêt ne cessent de plonger. Jamais les États, les entreprises et les ménages n'avaient pu se procurer de l'argent à un aussi faible coût. Un crédit immobilier à long terme proposé à un peu plus de 3 % en 2010, autour de 2 % en 2016, se négocie désormais en moyenne à 1,2 %. Et certains réseaux de courtage descendent facilement à 0,8 % sur quinze ans, voire même moins pour des profils d'emprunteurs à fort pouvoir d'achat.

Les grands argentiers des pays occidentaux, englués dans des déficits publics abyssaux, se frottent aussi les mains. Cette année, le plongeon des taux permettra à la France d'économiser 2 milliards d'euros sur la charge de sa dette. Et bien davantage encore en 2020 si la tendance ne s'inverse pas, comme c'est probable. Fin juin, les taux auxquels la France se finance en émettant des obligations sur les marchés sont devenus négatifs, décrochant à - 0,4 % sur dix ans.

Des taux négatifs

L'État rembourse moins qu'il n'emprunte. Comme si on le payait pour souscrire un prêt ! Cet été, la troisième banque du Danemark a lancé une offre de crédit immobilier à un taux d'intérêt inférieur à zéro. Au regard des frais annexes, il ne l'était pas vraiment. Mais l'annonce a marqué les esprits. Ce qui passe pour une aberration résulte pourtant de décisions mûrement réfléchies dans les cénacles des banques centrales.

Ces institutions, chargées de réguler la politique monétaire et de surveiller le système bancaire, fixent les taux directeurs, c'est-à-dire ceux auxquels elles prêtent de l'argent aux banques. S'ils montent ou s'ils baissent, les variations sont répercutées jusqu'au bout de la chaîne et se retrouvent dans l'offre que propose in fine le courtier ou le banquier à leurs clients.

Contre-productifs

Reflet du pessimisme qui gagne les milieux financiers, la chute du loyer de l'argent ne connaît pas de frontières. En Asie, le constat est le même : la croissance marque le pas dans un environnement bardé d'incertitudes. Les guerres commerciales menacent, la Chine tourne au ralenti, l'Allemagne fait du surplace et l'ombre du Brexit plane dans les salles des marchés. Partout, les banques centrales tentent de raviver les feux d'économies en berne.

La baisse des taux d'intérêt allège les dettes, améliore la solvabilité des États, des entreprises et des particuliers. Elle autorise aussi des projets d'investissement publics ou privés, dont la rentabilité n'apparaît qu'à long terme. « Mais des taux d'intérêts durablement bas peuvent être contre-productifs en dégradant la situation des banques », notait l'économiste Patrick Artus, fin juillet, dans « Le Monde », soulignant qu'à terme, l'offre de crédit pourrait se raréfier.

Les pièges de la dette

Pour l'heure, ce n'est pas le cas. Les banques compensent le rétrécissement de leurs marges en jouant sur les volumes et en ouvrant largement le robinet. À l'inverse de ce qui s'observe dans d'autres pays européens, entreprises et ménages français profitent à plein de cet argent pas cher. L'encours des premiers, notamment celui des multinationales, est le plus élevé des grands pays développés. Désormais, la dette privée représente plus de 130 % du PIB.

Cette dynamique échevelée du crédit nourrit diverses inquiétudes. Les taux au ras des pâquerettes font flamber le prix du mètre carré dans les métropoles, au risque de former une bulle immobilière. Et leur glissade déstabilise le secteur des assurances qui distribue des produits dont les rendements partent en vrille...

> « Des taux d'intérêts durablement bas peuvent être contre-productifs en dégradant la situation des banques »

Le système ne pourra sans doute pas tenir éternellement si les fonds d'investissements et les banques n'ont d'autre perspective que de placer à dix ans des capitaux qui, en définitive, ne rapporteront rien !

Olivier Blanchard, ancien économiste en chef du Fond Monétaire International (FMI), juge que la situation actuelle témoigne d'un excès d'épargne dans la zone euro. Il pourrait être utilement mobilisé pour engager des investissements publics, notamment ceux nécessaires à la transition écologique.

« Attention à la drogue de la dette », a répliqué cet été le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, même si cette addiction a permis à la France d'amortir les 10 milliards lâchés pour éteindre la colère des gilets jaunes. La parenthèse des taux bas est loin d'être refermée.

« En réalité, très peu de gagnants »

Selon François Lafitte, ingénieur patrimonial au sein du cabinet CFGP, la baisse du coût du crédit a été absorbée par la hausse du prix de l'immobilier

« La baisse des taux des dernières années a fortement profité aux emprunteurs réalisant des acquisitions immobilières en zone rurale, plus généralement dans les secteurs où les prix de l'immobilier sont restés stables. Dans les métropoles, ce recul des taux n'a pas bénéficié aux acheteurs. Il a été totalement absorbé par la hausse du prix du mètre carré. À Bordeaux, il a bondi d'environ 40 % en cinq ans.

En réalité, il n'y a que très peu de gagnants. Les propriétaires ayant réalisé une plus-value en vendant un bien pour en racheter un autre ont, eux aussi, été pris par cet effet de ciseau. Les seuls à profiter pleinement de l'envolée des prix sont les propriétaires ayant procédé à des cessions, sans avoir la contrainte de réinvestir sur un actif de même type.

Parler de bulle spéculative semble un peu excessif. Le crédit étant accordé le plus fréquemment en fonction des revenus de l'emprunteur, et non au regard de la valeur du bien, le risque de défaut de paiement reste faible.

Pour autant, personne ne peut dire aujourd'hui que la situation est bonne. L'inflation du prix de l'immobilier dans les métropoles, couplée à une faible augmentation des loyers, diminue fortement son rendement. Il se situe souvent en deçà des 2 % nets de fiscalité, au même titre que le rendement des placements financiers sans risques.

Stratégie patrimoniale

Pour les propriétaires bailleurs, qui parient sur une baisse future de l'immobilier, suite à une remontée des taux, il peut être intéressant d'opter pour une stratégie patrimoniale de refinancement. Le bien loué peut par exemple être racheté par une société familiale, créée à cet effet, qui profite des taux bas, les loyers remboursant le nouvel emprunt. En achetant aujourd'hui des liquidités à faible coût, on peut espérer se positionner demain en cas de baisse de l'immobilier, sans recourir à un financement (certainement plus coûteux) ou vendre des actifs pour dégager des liquidités.

Reste à espérer que la remontée des taux, qui finira certainement par intervenir, ne soit pas trop rapide et n'entraîne pas dans son sillage une forte correction des prix de l'immobilier.

François Lafitte. PHOTO DR

Les taux d'intérêt au ras des pâquerettes font flamber le prix du mètre carré dans les métropoles.
ARCHIVES PHILIPPE GREILLIER

L'occasion de renégocier

Il y a trois ans, nombre d'emprunteurs avaient déjà profité de la baisse des taux pour renégocier leur crédit immobilier. Le loyer de l'argent continuant à diminuer, de nouvelles opportunités s'offrent. Passer d'un taux de 1,8 % à un taux de 0, 8 peut être synonyme de 10 à 20 000 euros d'économies, ou de six à douze mois de mensualités en moins sur un prêt de longue durée. À condition qu'il ne soit pas trop ancien et qu'il reste encore des intérêts substantiels à acquitter.

En règle générale, lorsqu'elles sont sollicitées pour renégocier un prêt, les banques ne s'alignent pas sur les conditions qu'elles proposent à leurs nouveaux clients. Il est alors plus judicieux de passer par un réseau de courtage ou un courtier indépendant. L'expertise, fondée sur l'analyse du contrat de prêt et des avis d'imposition, est gratuite. Elle permet de chiffrer le gain espéré une fois déduits les honoraires de courtage (1% du montant emprunté) et les frais de remboursement (six mois d'intérêt au maximum).

Les courtiers jouent sur l'effet volume pour négocier avec les banques. Ils privilégient souvent celles qui, à l'échelon local, cherchent à étoffer leur part de marché. Une renégociation est l'occasion rêvée de faire jouer la concurrence pour obtenir un bien meilleur contrat d'assurance emprunteur et d'abaisser encore le coût de son crédit.

« Les taux d'intérêt devraient encore diminuer »

ENTRETIEN Selon Matthieu Robin, chargé de mission secteur financier au sein de l'association UFC-Que Choisir, toutes les classes sociales en profitent

Matthieu Robin. PHOTO DR

« Sud Ouest » Les taux d'intérêt vont-ils continuer à baisser ?
Matthieu Robin Ils ont déjà beaucoup baissé. Depuis 2012, ils ont été divisés par trois, si l'on prend pour exemple un prêt immobilier souscrit sur une durée de vingt ans. Le niveau d'inflation étant inférieur aux prévisions de la Banque centrale européenne, celle-ci abaissera sans doute à nouveau son taux directeur pour doper la croissance au sein de la zone euro. Les banques feront de même. Les taux devraient donc continuer à diminuer mais dans des proportions moindres. Il y a peu de chances d'assister à une remontée brutale.

On peut donc croire les publicités de certains réseaux de courtage qui annoncent des taux à 0,6 % ?
Pour les excellents dossiers, ceux des emprunteurs à fort pouvoir d'achat, c'est tout à fait possible. Il faut garder en tête que pour beaucoup de banques, le crédit immobilier constitue un produit d'appel. Il fidélise le client. Elles compensent ainsi la diminution de leurs marges en prélevant des frais sur d'autres opérations et services.

La chute des taux profite-t-elle à toutes les catégories sociales ?
Oui. Selon les statistiques de l'Observatoire crédit logement, au cours des douze derniers mois, ce sont les emprunteurs ayant les revenus les plus faibles qui ont profité de la baisse la plus importante des taux. On assiste à une diffusion massive de crédits immobiliers (203 milliards en 2018).

Et la durée moyenne des prêts ne cesse d'augmenter...
Elle n'a jamais été aussi élevée : 19,9 ans en moyenne. Les banques ayant réduit leurs exigences en matière d'apport personnel, les jeunes et les ménages modestes en profitent. Mais l'assouplissement des conditions d'attribution a un coût. Du fait du poids des mensualités de remboursement, les dépenses de logement représentent désormais plus de 30 % des revenus des ménages.

Pour souscrire un prêt ou renégocier son crédit, qui vaut-il mieux solliciter : un courtier ou une banque ?
On peut commencer par contacter un courtier, de préférence en ligne, cela évite les frais de dossier. Et on se retourne ensuite vers la banque, la sienne ou une autre, pour savoir si elle peut s'aligner. Les taux proposés n'étant pas publics, il est difficile d'effectuer des comparatifs. Mais les banques en ligne ont du mal à percer. Les trois grands groupes mutualistes détiennent encore les deux-tiers du marché.

L'assurance emprunteur représente au moins 25 % du coût du crédit. Les consommateurs font-il jouer la concurrence ?
C'est l'un des combats historiques de Que-Choisir. Pouvoir choisir son assureur et pouvoir le quitter chaque année, au moment de la date anniversaire du contrat. Depuis 2018, c'est possible. Mais les souscripteurs n'en profitent pas. Par méconnaissance des enjeux alors que les économies peuvent se chiffrer en milliers d'euros, voire davantage mais aussi parce que certaines banques font de la résistance en multipliant les tracasseries administratives.

Les banques captent l'immense majorité de ces contrats. Les marges avoisinent 35 %. Elles sont huit fois supérieures à celles des autres produits d'assurance.

Prêts bancaires : taux bas et longues durées

170 000 €
C'est le montant moyen des prêts immobiliers octroyés en 2018. Il s'élevait à 110 000€ dix ans plus tôt.

-6,9 %*
L'apport personnel des emprunteurs descend à des niveaux inédits : les établissements bancaires répondent davantage à la demande de ménages modestes.
** Pour les sept premiers mois de 2019 en glissement annuel.*

5,2 années de revenus
C'est ce qu'il coûte en moyenne aux emprunteurs pour rembourser leur prêt immobilier. Le taux d'endettement est au plus haut depuis 2003.

12 X
Les taux des crédits immobiliers étaient 12 fois plus élevés à la fin des années 80.

Les emprunteurs s'endettent toujours plus longtemps

Depuis le début 2014, la durée moyenne des prêts bancaires s'est allongée de 30 mois.

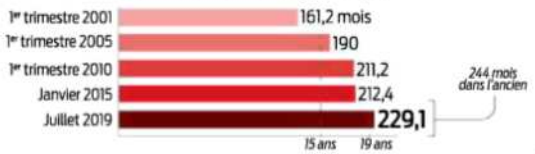

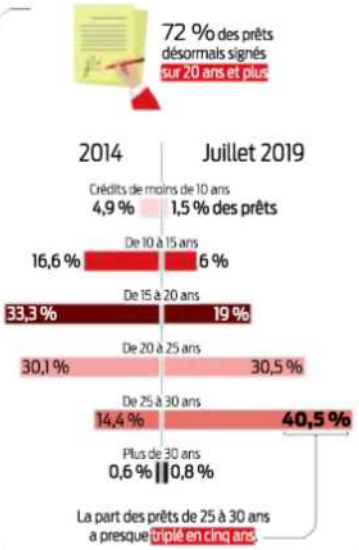

Le taux bas correspond aux 25 % d'emprunteurs dont le taux est le plus faible et le taux haut aux 25 % des emprunteurs dont le taux est le plus élevé.

Source : Crédit Logement / CSA, Banque de France infographie

TROIS CLÉS **POUR COMPRENDRE**

En quoi consiste le Grenelle des violences conjugales lancé mardi

Le gouvernement veut faire reculer les violences physiques ou sexuelles dont sont victimes quelque 220 000 femmes chaque année dans un cadre conjugal

Lors d'une manifestation contre les violences faites aux femmes, le 6 juillet, à Paris. PHOTO MARTIN BUREAU/AFP

1 Marlène Schiappa promet des annonces fortes

Le gouvernement affichera, mardi, sa mobilisation. Autour du Premier ministre Édouard Philippe et de Marlène Schiappa seront réunis Nicole Belloubet (Justice), Christophe Castaner (Intérieur), Jean-Michel Blanquer (Éducation), Julien Denormandie (Logement) et Adrien Taquet (Protection de l'enfance). Des « annonces fortes » seront faites dès le premier jour du Grenelle, a promis Marlène Schiappa. Elle a notamment annoncé dans un entretien à « Ouest-France » la création d'un « fonds spécial » contre les féminicides d'un million d'euros à destination d'« associations de terrain », un dispositif expérimenté dans trois régions (Pays de la Loire, Hauts-de-France et Bourgogne).

Cette concertation qui doit s'achever le 25 novembre, lors de la journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, sera aussi déclinée en 91 « Grenelle » locaux.

2 Les revendications des associations

Les associations devraient axer leurs revendications autour de l'hébergement des victimes, du fonctionnement de la justice et de la formation des policiers et gendarmes, régulièrement accusés de refuser d'enregistrer certaines plaintes. Elles dénoncent notamment un manque criant de moyens. « Nos priorités, ce sont une meilleure prise en compte de l'autorité parentale et un meilleur accès à l'hébergement des femmes victimes de violences », explique Françoise Brié, directrice générale de la Fédération nationale Solidarité femmes (FNSF). La FNSF souhaite que la possibilité de « dissimulation de l'adresse de la mère » soit étendue aux situations non couvertes par les « ordonnances de protection » délivrées par des juges aux affaires familiales. Une solution pour éviter que l'ex-conjoint violent ait accès aux coordonnées de son ancienne compagne.

3 Un Grenelle qui ne fait pas l'unanimité

« Cela n'a pas grand sens de faire une grande réunion de trois mois pour parler de solutions qu'on a depuis dix ans », tacle Caroline de Haas, membre du collectif Nous Toutes qui, non-constitué en association, ne participera pas à l'événement. « Le Grenelle est une façon comme une autre de ne rien faire », avait attaqué la comédienne Eva Darlan lors d'un rassemblement, mercredi, sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris.

« Toute instance de consultation est utile et nécessaire », estime au contraire Françoise Brié, directrice générale de la Fédération nationale Solidarité femmes (FNSF), qui souligne que des financements supplémentaires ont été apportés début juillet au numéro d'écoute 3919 opéré par son organisation. Marie Cervetti, de l'association « FIT, une femme, un toit », place elle aussi « beaucoup d'espoir en ce Grenelle », et appelle à un « socle stratégique pour combattre les violences sexistes et sexuelles ».

L'étrange parcours du chirurgien de Jonzac

Les enquêteurs continuent à exploiter les carnets dans lesquels le médecin soupçonné de pédophilie décrivait des gestes, fantasmés ou réels, commis sur les enfants qu'il opérait

Les anciens collègues de Joël Le Scouarnec, à l'hôpital de Jonzac (17), décrivent un homme « taiseux, très réservé ». ARCHIVES « SUD OUEST »

ÉRIC CHAUVEAU,
AVEC DOMINIQUE RICHARD

Mis en examen pour viols sur mineures et agressions sexuelles, Joël Le Scouarnec, l'ancien chirurgien de l'hôpital de Jonzac (17), devrait comparaître avant le 25 mars prochain devant la cour d'assises de la Charente-Maritime. Si l'on en croit son avocat, Me Thibaut Kurzawa, le médecin, écroué depuis mai 2017, cherche désespérément à comprendre comment il a pu en arriver là. Assidu aux entretiens avec un psychologue, ce sexagénaire, qui a officié dans plusieurs établissements en qualité de spécialiste en chirurgie viscérale et digestive, a sans aucun doute beaucoup de choses à dire, et à extirper de sa mémoire.

Les carnets secrets

La déferlante médiatique a déjà disséqué cette existence, quitte à abuser des qualificatifs à l'évocation des carnets secrets du praticien retrouvés sous les lames du plancher de sa maison de Jonzac, sa dernière ville d'exercice. Là où les accusations de viol sur sa petite voisine, qu'il conteste, ont conduit les gendarmes à frapper à sa porte. Dans ses écrits, il dépeint avec force détails près de 150 agressions sexuelles et de 50 viols commis sur des enfants hospitalisés dans les services où il travaillait (notre édition du 16 février 2019).

Fantasme ou réalité ? Les gendarmes, dans le cadre de l'enquête préliminaire confiée à la section de recherches de Poitiers, identifient depuis des mois les potentielles victimes. Des vérifications qui les amènent à voyager dans toute la France, bien au-delà des frontières de la Bretagne et de la Touraine, les deux régions où Joël le Scouarnec – qui bénéficie à ce stade de la présomption d'innocence – a été le plus souvent en poste. Certaines victimes ont déposé plainte et parlent. D'autres, en quête de reconstruction, n'y sont pas disposées. Parfois, elles s'expriment via un site Facebook mis en place dans le courant de l'été.

Joël Le Scouarnec. PH.D. RICHARD

Ce deuxième volet, dit des carnets, donnera lieu sans aucun doute, avant la fin de l'année, à l'ouverture d'une information judiciaire.

Les premiers faits portés à la connaissance des enquêteurs se seraient passés aux débuts des années 80, à Loches, en Indre-et-Loire. Opérée par ses soins à la clinique de La Fontaine (établissement qui n'existe plus), une trentenaire – qui préfère garder l'anonymat – assure avoir eu pendant près de vingt ans « des flashs ». Le jour et la nuit, elle le revoyait. « J'étais dans une chambre, seule. Il a commencé par des attouchements, puis il y a eu des pénétrations digitales. Il venait avec un médicament parce que je ne dormais pas assez. Je sentais bien que ce n'était pas normal. Mais je n'arrivais pas à verbaliser. »

La jeune femme assure qu'un examen gynécologique a bien démontré que son hymen était déchiré. Mais la parole de l'enfant n'est jamais parvenue à se faire entendre, même dans le cercle familial. « Il y a trente ans, on n'en parlait pas », constate-t-elle, précisant que les difficultés qu'elle rencontre avec les hommes sont la conséquence directe de ce qu'elle a subi.

« Je me braquais »

Il y a une quinzaine d'années, après avoir consulté deux psychologues sans résultats probants – « Ça ne voulait pas sortir, je me braquais » –, elle effectue des recherches mais se heurte à deux problèmes : la fermeture de la clinique et l'orthographe hasardeuse du médecin. Courant juin de cette année, un gendarme la contacte par téléphone, en rapport avec la date de son admission à la clinique. « Je croyais que c'était une blague. Dès qu'il a été question du médecin qui m'a opérée, j'ai lâché : " Le Scouarnec ! " »

La prise en charge via une audition filmée est rapide. « Il fallait que je raconte tout. » Le choc est terrible dès lors qu'elle apprend que tout ce qui la concerne a été consigné par le médecin dans l'un de ses carnets. « J'ai cru mourir », dit-elle. Ayant une avocate, cette femme affirme qu'elle figure parmi les 10 plaignantes déjà recensées en Touraine.

L'Ordre des médecins silencieux

Pendant longtemps, les attirances du chirurgien pour les jeunes enfants n'ont été connues de personne, hormis peut-être de certains des membres de sa famille. Mais en 2005, elles apparaissent au grand jour dans le prétoire du tribunal de grande instance de Vannes, où il écope de quatre mois de prison avec sursis pour détention d'images pédopornographiques. Le chirurgien, qui exerce alors dans le Morbihan, a été pris dans les filets de l'opération Falcon.

Celle-ci, née à Paris après l'arrestation de trois personnes d'origine biélorusse suspectées de blanchiment d'argent et de diffusion de clichés d'enfants dénudés, a rebondi aux États-Unis où la saisie d'ordinateurs a permis d'identifier les coordonnées bancaires et informatiques de 2 468 internautes français, dont celles de Joël Le Scouarnec. Le chirurgien, père de trois enfants, s'éloigne alors de son épouse, part un temps dans le Finistère, avant de quitter la Bretagne et de s'installer en Charente-Maritime.

L'enquête en cours dira si des faits susceptibles de lui être reprochés ont été commis à l'hôpital de Jonzac, entre 2008 et 2017, date de son départ à la retraite. Dans l'affirmative, l'Ordre des médecins de Charente-Maritime, informé du passé du chirurgien, pourrait se retrouver dans une situation embarrassante, même si la justice n'avait pas jugé utile, en 2005, d'obliger le praticien à se soigner, en l'interdisant d'exercer son métier pendant cette période. Une mansuétude inimaginable aujourd'hui.

« Nous ne savions rien de lui »

La condamnation en 2005, en Bretagne, de Joël Le Scouarnec, pour détention d'images pédopornographiques, avait été signalée à l'Ordre des médecins de Charente-Maritime, au moment de son arrivée à Jonzac, en 2008. Pascal Revolat, président du Conseil de l'Ordre de Charente-Maritime, l'a finalement confirmé au micro de France Info. La direction de l'hôpital, où le praticien a travaillé de 2008 à 2017, avait-elle eu vent des antécédents de son chirurgien ?

L'établissement n'apporte, pour l'heure, aucune réponse. Jean-Claude Beaulieu, ancien chef du service auquel appartenait Le Scouarnec, affirme ne jamais avoir été tenu avisé. « Nous savions qu'il avait été muté mais nous ne savions pas pourquoi. C'est fréquent et cela peut arriver pour de nombreuses raisons. » Selon lui, il est possible que l'information n'ait pas été communiquée à la direction de l'hôpital. « L'Ordre des médecins, pourtant très à cheval sur les règles et les usages, n'a pas, dans ce cas, jugé bon d'avertir les confrères. C'est déplorable et tout à fait choquant », ajoute, remonté, l'ancien praticien et député de Charente-Maritime. « L'information aurait dû être transmise à la direction. Si cela a été fait, alors celle-ci ne nous a pas avertis. Ce serait encore plus fâcheux. »

Jean-Claude Beaulieu a côtoyé Joël Le Scouarnec de 2008 à 2012, date de son départ à la retraite. Il assure ne jamais avoir été témoin de comportements déplacés de sa part. « Nous n'entendions pas de commentaires désagréables à son égard. » Il décrit son ancien collègue comme un « taiseux, quelqu'un de très discret ». « Il était très réservé, on le voyait assez peu. Nous ne savions rien de lui, ni de sa vie privée, ni de l'endroit où il vivait. Il ne parlait pas », se souvient Jean-Claude Beaulieu.

Victor Fuseau

Calais se prépare au Brexit

DOUANES Deux mois avant la date officielle du Brexit, le 31 octobre, une répétition générale était organisée, hier, pour tester le dispositif à la frontière

Le ministre français des Comptes publics Gérald Darmanin a annoncé, hier, une « répétition générale » du transit des camions à Calais, où il s'est rendu dans l'après-midi, deux mois avant la date prévue du Brexit le 31 octobre. « Pendant un mois, on va faire comme si il y avait le Brexit. Pour une grande partie des entreprises, on va mettre en place une sorte de répétition générale pour être tout à fait prêts fin octobre », a-t-il déclaré au micro de la radio RTL dans la matinée. « On a recruté 700 douaniers supplémentaires et on a fait, ce qui est tout à fait innovant technologiquement, une frontière intelligente», a-t-il expliqué.

Le ministre français des Comptes publics a inauguré le nouveau système de transit en présence de Michael Gove, chancelier du duché de Lancaster, membre du gouvernement britannique chargé des préparatifs pour un « no deal ».

« Pas de file d'attente »

« Vous êtes à Grenoble, vous êtes une PME et vous exportez en Grande-Bretagne. Vous déclarez tout désormais sur Internet. Il y aura des codes-barres et des lectures de plaques d'immatriculation, et à la frontière – sauf s'il y a des contrôles parce qu'on pense que vous faites de la contrebande ou de la contrefaçon – votre marchandise ira directement en Grande-Bretagne », a expliqué Gérald Darmanin. « Nous allons inaugurer ça tout à l'heure avec monsieur le préfet et Monsieur le ministre anglais et voir comment votre camion sera "lu" sans que vous vous arrêtiez et il n'y aura pas de file d'attente de dizaines et de dizaines de kilomètres à Calais », a-t-il promis.

Grève du zèle des douaniers

Interrogé sur le degré de préparation des acteurs économiques face aux nouvelles procédures douanières, il a assuré qu'« une grande partie des entreprises sont prêtes par le travail qu'ont fait les douanes et les entreprises elles-mêmes. On pourra toujours commercer avec la Grande-Bretagne, mais selon les règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). C'est comme si on avait un lien avec l'Afrique du Sud à nos portes », a expliqué le ministre français.

> « On a recruté 700 douaniers et on a fait une frontière intelligente »

« On commerce avec l'Afrique du Sud mais simplement c'est plus administratif que lorsque c'est la Belgique ou l'Espagne», a encore dit Gérald Darmanin, rappelant qu'« il y a à peu près 100 000 entreprises françaises qui travaillent avec la Grande-Bretagne ». De début mars jusqu'à la mi-mai, les départs des camions vers la Grande-Bretagne avaient été perturbés par une grève du zèle des douaniers français qui réclamaient une hausse de leur rémunération et des négociations sur leurs conditions de travail. Un accord avait finalement été trouvé, les quelque 17 000 douaniers obtenant une hausse de 50 euros nets par mois à compter du 1er novembre.

Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics a accueilli Michael Gove, chancelier du duché de Lancaster sur le port de Calais, hier. PHOTO AFP

BORIS JOHNSON MENACE

Boris Johnson a mis en garde, hier, les députés contre un blocage du Brexit, prévu le 31 octobre, quelques heures après avoir remporté une première manche dans la bataille judiciaire engagée par ses opposants contre sa décision de suspendre le Parlement. Les députés « ont promis de mettre en œuvre le mandat du peuple, ils ont promis de mettre en œuvre le Brexit et j'espère qu'ils le feront », a déclaré le Premier ministre britannique à la chaîne de télévision Sky News. Dans le cas contraire, la « confiance du peuple dans la politique s'érodera gravement », a-t-il prévenu.

Le gouvernement de Boris Johnson fait face à plusieurs actions en justice visant à empêcher la suspension du Parlement, qu'il a prévue pour la deuxième semaine de septembre et jusqu'au 14 octobre, soit deux semaines seulement avant le Brexit.

Retraites : un grand flou sur le calendrier

GOUVERNEMENT Le projet de loi, qui devait être présenté avant la fin de l'année, prend encore du retard

Édouard Philippe a réaffirmé la volonté du gouvernement sur le sujet. PHOTO AFP

Le calendrier de la réforme des retraites restait entouré du plus grand flou, hier : le ministre des Comptes publics, Gérald Darmanin, a évoqué une concertation de près d'« un an », Édouard Philippe assurant ensuite que le projet de loi serait examiné au Parlement « dans les mois qui viennent ». « On va prendre un an, un petit peu moins d'un an de concertation avec la société, avec les avocats, avec les infirmières, avec les professeurs, tous ceux qui sont concernés », a assuré Gérald Darmanin sur la radio RTL, laissant présager d'un examen du projet de loi bien après les élections municipales de mars 2020.

Comme on lui demandait si la déclaration de son ministre des Comptes publics laissait supposer un report de la réforme, Édouard Philippe a répondu : « Non, pas du tout. Ma détermination est totale, mais dans la méthode, nous voulons prendre le temps d'abord de partager sur un texte aussi important », a expliqué le Premier ministre lors d'un déplacement dans un lycée du Muy (Var). Il sera tenu « compte de ce qui sera dit » lors de la vaste concertation annoncée « pour faire un projet de loi qui sera présenté au Parlement, comme je m'y suis engagé, dans les mois qui viennent », a-t-il poursuivi.

Nouvelle concertation

Les échéances se sont allongées autour de ce projet de loi qui, initialement, devait être présenté en Conseil des ministres avant la fin de l'année 2019.

Le haut-commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye avait présenté, mi-juillet, un rapport préconisant la mise en place, à partir de 2025, d'un « système universel » de retraites par points fusionnant les 42 régimes existants. Il avait recommandé de fixer un « taux plein » à l'âge « pivot » de 64 ans pour tous, assorti d'un système de décote/surcote.

Le président Emmanuel Macron avait créé la surprise, lundi, en disant préférer « un accord sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge » de départ, tout en affirmant que « rien » n'était « décidé » à ce stade. « Une ouverture faite notamment à la CFDT et à Laurent Berger », a confirmé Gérald Darmanin sur RTL.

Édouard Philippe lancera, jeudi et vendredi, à Matignon une nouvelle phase de concertation sur la base du rapport Delevoye, en recevant syndicats et patronat. Un processus de « concertation citoyenne » doit ensuite être lancé à l'automne. « Lorsque j'aurai rencontré les organisations syndicales et patronales, il me reviendra de faire des annonces sur ce calendrier, sur ce rythme, sur cette méthode, mais ne croyez en rien que la détermination du gouvernement serait amoindrie», a insisté le chef du gouvernement, hier.

Rentrée des profs sous tension

ÉDUCATION Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale a défendu, hier, une réforme du lycée ambitieuse

Trois jours avant leurs élèves, les professeurs ont fait leur rentrée, hier, avec une réforme du lycée « ambitieuse », selon le gouvernement, mais susceptible d'engendrer « stress » et « incertitude » pour des enseignants de Première, qui redoutent des dysfonctionnements dans les emplois du temps et une charge de travail supplémentaire.

« C'est ma vingtième rentrée et là, c'est la première fois que je suis dans l'inconnu total », regrette Lionel, enseignant en histoire-géographie dans le 9e arrondissement de Paris. Comme lui, quelque 870 000 enseignants effectuaient leur « pré-rentrée », hier, avant que 12,4 millions d'élèves ne lancent, lundi, une année scolaire où l'attention sera notamment portée sur les lycées.

Le nouveau bac, qui prendra en compte le contrôle continu, ne verra le jour qu'en juin 2021. Mais il se prépare en amont et des changements interviendront dès cette année pour les élèves de première, qui seront les premiers à passer l'examen sous sa nouvelle forme. Les séries SS, ES et L sont supprimées et remplacées par des enseignements de spécialités.

Jean-Michel Blanquer en opération déminage dans le Var. AFP

« Amateurisme »

En déplacement dans le Var avec le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, le Premier ministre Édouard Philippe a défendu une réforme « ambitieuse ». Elle a « pour objet de mieux préparer la totalité, et pas simplement la soi-disant élite, des élèves de France à être plus libres, plus mûrs et d'une certaine façon plus armée, plus forts intellectuellement pour faire face au monde qui vient ».

Lionel déplore, lui, « l'urgence, la précipitation, voire l'amateurisme » de la réforme. « Les manuels ne sont arrivés qu'au cours du mois de juin, ne nous laissant que peu de temps pour préparer notre programme et notre rentrée, c'est n'importe quoi », lance-t-il.

Avant cette pré-rentrée, des professeurs mobilisés contre la réforme du lycée s'étaient réunis en université d'été durant trois jours.

Des cités éducatives dans les quartiers populaires

ÉDUCATION Quatre-vingts « cités éducatives », dispositif visant à améliorer la réussite scolaire dans les quartiers défavorisés et mesure phare du rapport Borloo sur la politique de la Ville, doivent être labellisées, jeudi, par le gouvernement, a-t-on appris, hier, auprès du ministère de la Cohésion des Territoires. Les territoires qui obtiendront ce label se partageront 34 millions d'euros de crédits par an, soit plus de 100 millions sur trois ans, afin d'intensifier la prise en charge scolaire et périscolaire des élèves de ces quartiers.

Vers une vendange 2019 peu abondante

VIN D'après les estimations du ministère de l'Agriculture, la récolte 2019 s'annonce peu volumineuse. Mais si la pluie arrive dans les quinze jours, tout pourrait changer

César Compadre
c.compadre@sudouest.fr

Les estimations de récolte sont toujours des informations attendues par les professionnels du vin. De beaux volumes, et les trésoreries des exploitations se refont une santé, le négoce dispose de vin, on vend des fûts et des étiquettes, les linéaires des magasins sont réapprovisionnés, etc. Des volumes plus faibles, et on imagine les conséquences pour toute cette galaxie viticole qui pèse des dizaines de milliards d'euros.

Alors que la vendange 2019 est à peine commencée dans le pays – quelques raisins blancs ont été coupés en Gironde – le ministère de l'Agriculture, via son service statistique (Agreste), sort ses prévisions. « La récolte 2019 pourrait être une des plus basses des cinq dernières années, exceptée celle de 2017 qui fut historiquement faible (- 40 % par rapport à une récolte moyenne) », peut-on lire.

« Des pluies abondantes et les volumes augmenteraient car les baies grossiraient » (Antoine Médeville)

Avec 43,4 millions d'hectolitres, nous sommes dans la fourchette basse de ce que le pays a l'habitude de produire. C'est bien moins que 2018 (- 12 %) et légèrement inférieur à la moyenne quinquennale (récoltes 2014 à 2018) avec un recul de 4 %. Ce dernier indicateur étant plus pertinent.

La vendange de raisins blancs a débuté en Gironde (ici en AOC Pessac Léognan) mais il faudra attendre deux à trois semaines pour les rouges. PHOTO FABIEN COTTEREAU / « SUD OUEST »

La pluie peut tout changer

« Attention, la récolte des raisins rouges, largement majoritaires dans notre région, ne débutera que dans deux à trois semaines. Des pluies abondantes d'ici là et les volumes augmenteraient car les baies grossiraient », prévient l'œnologue Antoine Médeville, du Laboratoire Oenoconseil, à Pauillac, dans le Médoc. Au niveau de chaque vignoble, les baisses attendues sont différentes. Les Charentes – où les machines entreront en action dans la seconde quinzaine de septembre – pointent à -7 % sur la moyenne quinquennale (huit millions d'hectolitres de vin estimés). Le gel est passé par là. Pour abonder des marchés en progression, appel sera fait aux réserves actuellement dans les chais. Le Bordelais est un peu mieux loti (- 3 %), avec 5,3 millions d'hectolitres actuellement sur les ceps. Les autres vignobles du Sud-Ouest (Bergerac, Cahors, Gaillac…) s'en sortent mieux, à + 2 %. Ailleurs en France, Bourgogne et Beaujolais sont à – 12 %, la Champagne à – 4 % et le Languedoc-Roussillon aussi. Chez ce dernier – le plus vaste vignoble de l'Hexagone – les vignes non irriguées ont souffert des canicules. « Au-delà de cet aspect volume, l'état sanitaire du vignoble est bon et la qualité s'annonce prometteuse », précise Antoine Médeville.

L'infographie

L'heure des vendanges

Le service statistique du ministère de l'Agriculture prévoit une baisse de 12 % de la production viticole cette année, à 43,4 millions d'hectolitres. Un niveau inférieur de 4 % à la moyenne des cinq dernières années.

Depuis 10 ans, les surfaces de vigne en production sont restées plutôt stables...

Superficie totale des vignes en production par département en 2018 | évolution depuis 2009.

... mais le nombre de récoltants s'est considérablement réduit.

Nombre de déclarations de récolte et de production souscrites par département.

		2009	2018	*Le poids du vin blanc**
39 986 hectares | + 909 ha	Charente	4 359	1 846	44 %
39 784 + 724	Charente-Maritime	5 513	2 353	50 %
11 110 | - 1 950	Dordogne	3 136	665	39 %
114 615 | - 4 862	Gironde	8 680	6 110	11 %
1 604 | - 203	Landes	673	227	56 %
5 924 | - 798	Lot-et-Garonne	2 127	512	32 %
5 924 | + 29	Pyrénées-Atlantiques	1 135	505	61 %

*Part des vins blancs dans la production totale AOP, IGP et VSIG hors cognac

La récolte 2019 devrait se maintenir à un meilleur niveau qu'en 2017.

Quantités de vins produites par département en hectolitres, dont vins aptes à la production de cognac ou d'armagnac.

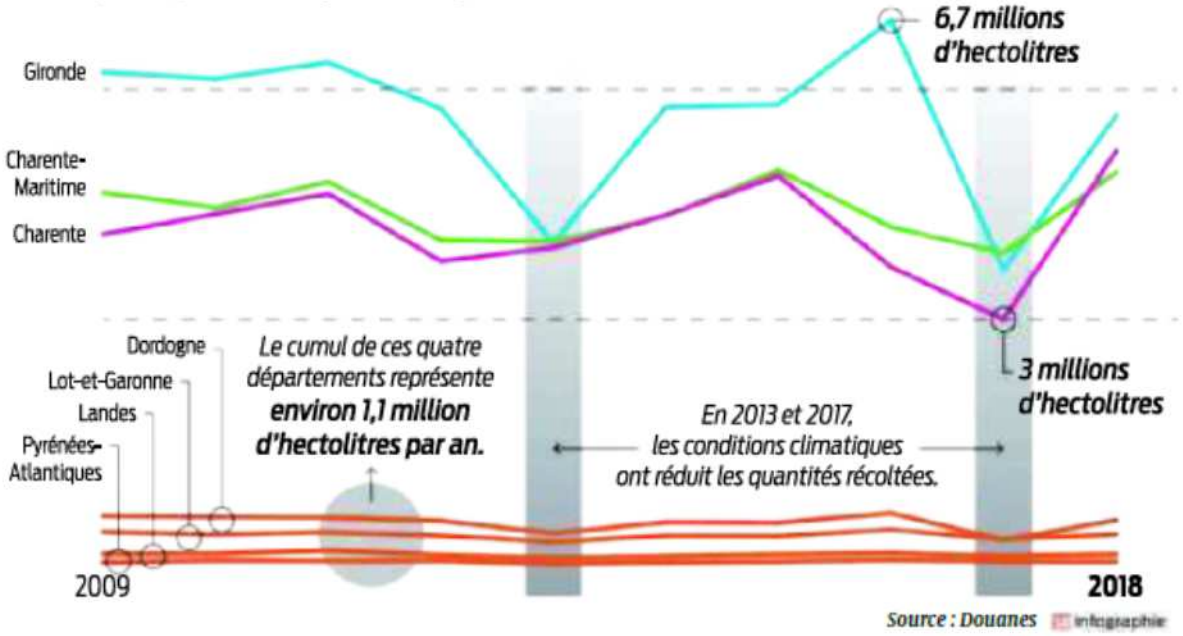

Source : Douanes

Gourinchas chante pour les retraités

En mars prochain, Michel Gourinchas quittera l'arène politique. Le maire de Cognac a déjà trouvé une activité de reconversion. Il offre des tours de chant dans les maisons de retraite ! « J'aime bien chanter, je veux continuer à apprendre. Je suis accompagné par Michel Daymes, qui joue du piano. On vient de trouver une chanteuse. Pendant une heure, tu donnes du plaisir aux gens, ça me plaît bien. Je n'ai pas de prétention sur la qualité de mon chant, mais ils en redemandent ! On a déjà trois dates de calées en septembre. » Remotivé par la Semaine fédérale de cyclotourisme, l'élu compte se remettre au vélo. Il veut aussi rédiger ses mémoires sur ses deux mandats. En mélangeant les trois, ça pourrait faire un joli spectacle !

Sourisseau le cantonnier

A la mi-août, Jérôme Sourisseau postait sur les réseaux sociaux une photo prise sur la tondeuse municipale, dans le cimetière de Bourg-Charente. « Entre la fin des désherbants, un cantonnier en vacances bien méritées et un autre en congés maladie depuis trois mois, je suis en train de tondre le cimetière. . . Manque juste le soleil », commentait-il. Maire, un engagement aux facettes insoupçonnées.

Le cognac veut du volume

VITICULTURE La filière du cognac opte pour un rendement très élevé, comme en 2018, et programme 10 000 hectares de plantations

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

Vendanges dans des vignes grêlées, ici en 2016 à Touzac, un souci récurrent pour la filière. A. LACAUD

Ce n'est pas le fruit d'un pur calcul mathématique, puisque le chiffre est exactement le même qu'en 2018. L'interprofession du cognac a tranché. Les représentants du négoce et de la viticulture se sont mis d'accord sur un rendement de 14,64 hectolitres d'alcool pur par hectare pour la récolte 2019. Soit pas bien loin du seuil raisonnablement admis comme maximal de 16 hectolitres d'alcool pur par hectare.

Tout le monde n'atteindra pas un tel volume. Si l'on se base sur un taux de 10 degrés d'alcool, cela signifie une récolte de 146,40 hectolitres. La région, en moyenne, produit plutôt autour de 110 hectolitres par hectare. Cette année, on en sera loin. Selon les dernières données de la Station viticole du Bureau national interprofessionnel du cognac, le rendement moyen se situerait à « plus de 90 hectolitres par hectare, avec une forte disparité entre les parcelles ». Il peut encore se passer beaucoup de choses d'ici les vendanges, qui devraient démarrer dans la deuxième quinzaine de septembre.

978 624 hectolitres en 2018

L'idée du Bnic est d'atténuer cette « disparité », le rendement haut dans les vignes les plus fournies compensant les failles dans les parcelles touchées par le gel, la grêle, les maladies, l'usure… Dans son communiqué, l'interprofession réaffirme son objectif. Apporter le volume réclamé par le négoce, alors que les marchés restent très orientés à la hausse. Sur la dernière campagne, 211,1 millions de bouteilles ont été expédiées, une progression de 2,5 % et un essor en valeur de 6,9 %.

« Ce rendement annuel ainsi que l'utilisation des stocks de réserve climatique (109 000 hectolitres d'alcool pur disponibles) contribueront à approcher l'objectif de production de 922 411 hl AP pour cette même année », écrit le Bnic. L'an passé, malgré les inquiétudes, la nature s'est avérée très généreuse. Au cours de la campagne, il a été distillé un volume total de 978 624 hectolitres d'alcool pur, avec une progression phénoménale de 54,7 % ! Le millésime 2017 était certes le plus faible des cinq dernières années. Mais celui de 2018 sort très nettement du lot.

Le Bnic précise au passage son plan de marche pour planter 10 000 hectares de plus en dix ans. La région a obtenu des autorisations pour 3 474 hectares en 2019. Elle va en demander 3 998 de plus en 2020, et autant en 2020. Soit quasiment la moitié de ce qui est accordé annuellement au vignoble français. Il faudra convaincre les autres régions viticoles au sein de l'Inao.

De grands projets pour Cognac

Sean Ellis envisage de créer un lieu de tournage et aimerait lancer un festival de films

Le prochain film du réalisateur aura lieu au Japon mais des scènes pourraient être tournées à Cognac

Sean Ellis n'a pas choisi Cognac par hasard. « Je voulais travailler ici, assure-t-il. C'est un peu comme une île. Il n'y a pas de vraies infrastructures de voyage, pas de vol direct ni autoroute, c'est plutôt isolé et caché. Ce qui fait que la ville a quelque chose d'authentique. » Quant au montage, il a lieu dans un bureau de l'hôtel Chais Monnet.

« Si j'ai voulu monter ici, c'est car mes enfants vont à l'école là et ma famille vit en banlieue de Cognac. Et plus j'avance dans la réalisation de ce projet, plus je me rends compte que c'est intéressant. Je n'aime pas trop voyager, passer ma vie à ça. Alors finalement, je me dis que je vais voir si je ne peux pas avoir une infrastructure dans le coin pour pouvoir tourner ici. Par exemple, mon prochain film se situe au Japon, et nous pensons reproduire l'environnement de l'intrigue ici. » On n'est donc pas à l'abri que le Cognaçais voit arriver un studio de tournage !

Il veut attirer les touristes

Sean Ellis fourmille également d'idées pour la vie locale. Quand il a rencontré le maire Michel Gourinchas, il lui a confié son intérêt pour créer un festival. « Pourquoi, pas, c'est une idée. Surtout que maintenant, il y a des hôtels. Cela pourrait être organisé conjointement avec eux, et avec de grandes entreprises locales. Par exemple, j'aime bien Cognac Blues Passions, mais je pense que ce n'est pas assez connu. Si la ville veut grandir, il y a bien sûr le cognac, mais il faut attirer les touristes sur des sujets différents. »

Un projet de festival qu'il pourrait porter lui-même ? « J'aimerais vraiment être impliqué dedans mais ça prend du temps. Je connais plein de gens qui pourraient participer. Ce serait aussi une bonne idée d'attirer des grands noms de l'industrie ou des producteurs et des acteurs. »

« Je ne suis pas en préretraite »

MICHEL GOURINCHAS En mars, le maire rendra son écharpe. Il évoque les derniers dossiers à finaliser et son positionnement

Michel Gourinchas confirme le passage en zone 30. ANNE LACAUD

« Sud Ouest » C'est l'année de toutes les dernières. Comment vivez-vous cette dernière rentrée ?
Michel Gourinchas Très bien ! Lundi matin, je serai présent à la rentrée du groupe scolaire Simone-Veil (créé en mariant les écoles Cagouillet et Anatole-France, NDLR). Je ne suis pas en préretraite ! Je suis complètement dans mes missions.

Comment voyez-vous votre rôle dans les prochains mois ?
Pareil que les mois d'avant. Je serai maire jusqu'au bout. La responsabilité de la ville m'incombe jusqu'au 27 mars, le samedi suivant le deuxième tour des élections municipales.

On vous voit très investi auprès de votre ancien directeur de cabinet, Jonathan Munoz, candidat à votre succession.
Je suis pleinement impliqué. Jonathan symbolise la continuité de l'action. Il a été complètement dedans dans son rôle de directeur de cabinet. Je serai à ses côtés, à la place qu'il voudra me donner.

Il n'y aura pas de droit d'inventaire ?
Il fera ce qu'il voudra. Mais il a été suffisamment impliqué pour dire ses désaccords. Il nous est arrivé d'en avoir, mais c'était plus sur des sujets extérieurs. Il soutenait Martine Aubry, moi François Hollande. Peut-être avait-il raison !

Avez-vous des regrets sur ces deux mandats en tant que maire ?
Je regrette d'avoir perdu du temps sur la problématique de la santé. L'avantage de l'inconvénient, c'est que les médecins libéraux sont désormais conscients que cela répond à un besoin. Comme le disait Mitterrand, il faut savoir laisser du temps au temps…

Et l'environnement ? Ne fallait-il pas en faire plus ?
Peut-être. On n'a sans doute pas mesuré suffisamment qu'on devait aller plus loin. On a pris du retard sur les pistes cyclables, par exemple. Mais on se rend compte que ce n'est pas forcément la bonne réponse. Le fait de passer l'ensemble de la ville en zone 30 km/h doit nous permettre d'avancer.

Ce sera en place avant la fin du mandat ?
On démarre au 1er janvier 2020. On va monter progressivement en charge, quartier par quartier. Cela demande des aménagements, notamment pour la signalisation. Les plus opposés à cette mesure sont des gens qui habitent à l'extérieur de Cognac. Je n'ai pas entendu les candidats potentiels l'attaquer. La place de la voiture en ville est en train de se restreindre. Je constate que de plus en plus de villes vont dans ce sens.

La gestion du stationnement a été marquée par de nombreux couacs.
Quand il y a un dossier qui part en vrille… On est parti d'une préconisation de la Chambre régionale des comptes, qui prônait plus de stationnement payant en ville. C'est vrai que j'aurais dû être plus présent sur ce dossier. Aujourd'hui, on a les tarifs les moins chers de Nouvelle-Aquitaine. Les commerçants ne se plaignent pas. On a plus d'argent qui rentre que l'année d'avant.

Mais la partie payante au parking de la Salle Verte reste vide.
C'est un échec. Je vais discuter avec le président de l'Agglo. On pourrait y mettre un espace pour les camping-cars, permettant le nettoyage et la vidange.

La politique, vous la vivrez en spectateur après mars ?
Spectateur, acteur, ça dépendra de la situation. Je n'ai pas un plan de carrière politique qui se poursuivrait après les élections municipales. À un moment, il faut passer à autre chose. Après, j'ai des convictions, et si j'ai le sentiment que la politique donnée ne va pas dans le bon sens, je le ferai savoir ou j'irai manifester.
Recueilli par
Philippe Ménard

La maison de santé dans l'ex-Greta

DOSSIERS Un point de chute a été trouvé pour ce projet auquel tient le maire

C'est un dossier que Michel Gourinchas espère ficeler un maximum avant de passer la main. Le projet de « centre de santé » progresse, la Ville est en passe de soumettre sa candidature à l'Agence régionale de santé dans le cadre d'un appel à projets. Il faut trouver des médecins généralistes volontaires pour passer sous un régime de salariat.

« L'idée serait d'avoir trois médecins, deux ou trois dentistes, peut-être une infirmière et d'autres professions de santé », décrit le maire. La municipalité a trouvé un point de chute. Elle cherchait en vain à vendre l'immeuble qui abritait le Greta, un centre de formation continue, place Camille-Godard. « C'est en centre-ville, il y a du stationnement, les locaux sont disponibles tout de suite. La question est de savoir si l'on installe un ascenseur tout de suite ou si l'on attend. »

La défiscalisation attire
Parmi les gros dossiers, peu seront définitivement soldés d'ici la fin du mandat. Le nouveau foyer des jeunes travailleurs va se concrétiser dans le quartier de l'ancien hôpital. « Seize logements sociaux sont en train de se finaliser avec Domo France. On travaille sur les permis de construire », indique le maire. La prochaine équipe aura un « écoquartier » à dessiner, si elle reste sur cette piste.

Le maire laissera aussi sur la table le dossier du marché couvert, qui a donné lieu à une consultation. Il fait partie des axes de travail du programme « Action cœur de ville ». Tout comme l'avenir de l'ancien immeuble du Doyenné. « Il y a des projets immobiliers. Le dispositif de défiscalisation Denormandie attire les investisseurs à Cognac. Il y a des discussions, par exemple, sur l'ancienne Banque de France », constate Michel Gourinchas.

L'ancien immeuble du Greta, place Camille-Godard. PH. M.

LE PIÉTON

Commence à croiser, de plus en plus souvent, des trottinettes électriques. Un signe que Cognac n'échappe pas à cette brillante incarnation de la modernité. Cela, ici comme ailleurs, pose la question de la compatibilité de ces engins avec le reste de la circulation. Gare ! Un accident de trottinette est si vite arrivé. On n'imaginait pas devoir écrire ça un jour…

PHOTO ADRIEN MARCHAND

AGENDA

AUJOURD'HUI

Forum des associations. De 14 h à 19 h, sur le thème sport, loisirs, solidarité, culture, handicap et nature, à l'Espace 3000. Tél. 05 45 82 35 30.

« Attractions ». De 10 h à 18 h 30, exposition de peintures de Christophe Lécrivain, à l'Espace découverte en pays du cognac. Tél. 05 45 36 03 65.

« Oeuvres sur papier ». De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, exposition de Nadine Salem, à la librairie Le Texte libre.

DJ Set. De 17 h 30 à 1 h, Milla mixe tout l'été à l'hôtel Chais Monnet, 50 av. Paul-Firino-Martell. Entrée gratuite, consommation obligatoire. Tél. 05 17 22 32 23.

« Bains de bois ». De 10 h à 19 h, peintures acryliques sur bois, de Jacqueline Paulin-Girard, aux Récollets, salle du Prieuré.

Métiers d'art. De 10 h à 19 h, la boutique estivale Carré d'Art accueille des créateurs qui proposent du 100 % Made in Charentes, bijoux, céramiques, objets bois… 44 rue Aristide-Briand.

UTILE

« Sud Ouest » rédaction. 9, place François-Ier, 16 100 Cognac.
Courriel : cognac@sudouest.fr
Tél. 05 45 36 62 80
Publicité. Tél. 05 45 36 62 85
Abonnements. Tél. 05 57 29 09 33.
Courriel : service.client@sudouest.fr

Police municipale.
Tél. 05 45 82 38 48

Fourrière autos. Société Adas, 93 avenue de Barbezieux à Châteaubernard. Tél. 05 45 81 16 10.

Les herbes s'affolent dans le cimetière

CHÂTEAUBERNARD Des habitants se plaignent de l'état du cimetière de la Doué. La Ville assume une végétalisation progressive

Adrien Marchand
cognac@sudouest.fr

Chardons, graminées… Quelques mauvaises herbes ont fait leur apparition pendant l'été au cimetière de la Doué, à Châteaubernard. Juxtaposé à la base aérienne, le lieu est trop envahi par la végétation pour quelques habitants. « J'ai été surprise de trouver cet endroit de recueillement dans un état déplorable », s'alarme une lectrice, qui a contacté « Sud Ouest ». Elle allait se recueillir sur la tombe de ses parents. « On ressent de la révolte d'avoir mis ses proches dans un endroit pareil. »

Depuis 2017, plus aucun pesticide n'est utilisé dans les cimetières et sur les autres espaces de la commune. La raison : La charte Terre saine, qui engage les villes à réduire l'usage des produits phytosanitaires. La mairie y a adhéré en 2011. « C'est un choix politique, soutient Philippe Ourtaau, adjoint chargé de l'environnement. Concernant les cimetières, on s'est aperçu qu'ils étaient trop bétonnés. »

La nouvelle zone du cimetière de la Doué de Châteaubernard.
PHOTO A.M.

Manque de personnel

Engazonnement de certaines allées, parcelles à tonte tardive… La Ville a tout fait pour réduire la surface à entretenir, en y plaçant de la verdure. Mais la sécheresse est venue abattre une partie du travail. Et les mauvaises herbes ont pris place par endroits. « C'est sûr qu'avec du désherbant, c'était facile, rétorque l'élu. Là, c'est vrai, il y a de l'entretien à faire. » Avec les vacances, le personnel n'était pas assez conséquent pour s'occuper de tous les endroits, justifie-t-il.

Cette semaine, les équipes municipales se sont rendues sur place. Dès lundi, les agents débuteront les interventions dans toute la commune. Sur le cimetière, les allées et une petite partie des espaces entre les tombes seront nettoyées. « Les concessions et l'espace qui les séparent sont à la charge des particuliers », rappelle Jean-Pierre Doublet, conseiller délégué aux espaces verts.

Châteaubernard a poussé encore plus loin la transformation du cimetière de Doué. Depuis 2016, une troisième zone propose des concessions hors du mur d'enceinte. Presque toutes les concessions sur les deux autres parties ont trouvé preneur.

« Le revers du temps »

Le paysage ressemble à un parc ou un square. Les pierres tombales et autres sépultures s'habillent de nature dans ce cimetière semi-végétalisé. « Il y a beaucoup moins d'entretien à réaliser pour les agents de la Ville, souligne Jean-Pierre Doublet, conseiller délégué aux Espaces verts. Et c'est le revers du temps, plus écolo. »

Un nouveau rond-point devant la BA 709

TRANSPORT

Le Département entame lundi des travaux pour créer un giratoire devant la base aérienne 709

Au mois de janvier, « Sud Ouest » révélait que le Département de la Charente avait retenu le principe de la création d'un rond-point devant la base aérienne 709, à Châteaubernard. La collectivité annonce que les travaux débuteront lundi. La circulation sur la RD 731 sera maintenue. Un alternat par feux de chantier sera mis en place pour la première semaine de travaux ainsi que pour les cinq dernières semaines.

L'opération s'élève à 380 000 euros. ARCHIVES J. G.

La sécurité avant tout

Pour rappel, la première raison de ce chantier est la sécurité. Le tourne-à-gauche qui permet d'accéder à la base depuis Cognac est plutôt dangereux. De plus, des bouchons ont tendance à se former aux heures d'affluence près de l'enceinte. Il faut dire que 1 200 véhicules entrent et sortent, chaque jour.

Les militaires eux-mêmes comptent déplacer, à cette occasion, l'entrée du site. Elle sera reconstruite 150 mètres plus loin, en direction de Salles-d'Angles.

Dans le domaine public, le coût total de cette opération s'élève à 380 000 euros TTC. L'armée en assurera 15 %, Grand Cognac 25 % et la Ville de Châteaubernard 10 %. Le Conseil départemental prend en charge les 50 % restant.

Jonathan Guérin

CHÂTEAUBERNARD

Don du sang. L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Cognac et sa région effectuera une collecte de sang, lundi prochain, de 8 h 30 à 12 h, salle Jean-Tardif. Possibilité de suivre l'actualité de l'association sur la page Facebook.

CYCLISME 33e TOUR POITOU-CHARENTES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Cofidis a maîtrisé

CINQUIÈME ET DERNIÈRE ÉTAPE Nouvelle victoire italienne hier à Poitiers, avec le succès d'Andrea Pasqualon. Mais les attaques de leurs adversaires n'ont pas fragilisé Laporte et ses potes

L'Italien Andréa Pasqualon, 31 ans, n'avait plus gagné depuis quinze mois et le Tour du Luxembourg 2018. Une disette bien longue pour un sprinteur qui lui a fait d'autant plus apprécier cette victoire remportée à Poitiers devant un peloton regroupé. Un succès précieux car l'Italien, jadis vainqueur d'étape au Tour du Limousin (en 2013, sa première victoire chez les professionnels) ou du Grand Prix de Plumelec l'an dernier, n'a toujours pas signé de contrat pour la saison prochaine...

Ce sprint n'est aucunement la conclusion d'une étape tranquille car les équipiers de Christophe Laporte ont été confrontés à une rude bagarre sous la chaleur. Certes, le scénario habituel a été répété avec une échappée de quatre coureurs : Julien Duval (AG2R), coéquipier de Tony Gallopin, le plus sérieux concurrent de Laporte, Damien Gaudin (Total Direct Energie), le coureur du lot le mieux placé au classement général, le Belge Kenny Molly (Wallonie Bruxelles) et le Français Anthony Maldonado (Saint-Michel Auber 93), bientôt rejoints par l'Italien Francesco Romano (Bardiani).

Andrea Pasqualon ne s'était plus imposé au sprint depuis quinze mois et le Tour du Luxembourg. PHOTO JULIE DESANLIS

La menace Gaudin

L'avantage de ces hommes a dépassé les 2 mn 20 s, ce qui faisait de Damien Gaudin le leader virtuel du Tour. Cela n'a bien sûr pas duré quand le peloton s'est rapproché de Poitiers. D'autant que les adversaires de Laporte ont commencé à bouger. Les Groupama FDJ, coéquipiers de l'Australien Miles Scotson, 4e à 44 s de Laporte, ont tenté un coup de bordure, puis ce sont les AG2R, avec Gougeard, qui ont lancé des attaques en abordant la côte sur le circuit final. La lutte était partie, le peloton est revenu, les attaques se sont enchaînées. Tout était regroupé à deux kilomètres de l'arrivée : la voie était ouverte pour Andrea Pasqualon et Christophe Laporte, sportivement salué par tous ses principaux adversaires, pouvait savourer.

Alain Douaud

LES CLASSEMENTS

5e et dernière étape (Aigre - Poitiers)

1. Andrea Pasqualon (Wanty Gobert) 167 km en 3 h 45 mn 36 s ; 2. Ciniolai (ITA, Israël CA) ; 3. Roux (Groupama FDJ) ; 4. Boudat (Total Direct Energie) ; 5. Malucelli (ITA, Caja Rural) ; 6. Ledanois (Arkéa) ; 7. Frapporti (ITA, Androni) ; 8. Albanese (ITA, Bardiani) ; 9. Hurel (Saint-Michel Auber 93) ; 10- Barbier (Roubaix LM) t.m.t.

Général

1. Christophe Laporte (Cofidis), 15 h 04 36 s ; 2. Gallopin (AG2R) à 33 s ; 3. Trepstra (P-B, Total Direct Energie) à 41 s ; 4. Scotson (AUS, Groupama FDJ) à 44 s ; 5. Paillot (Saint-Michel Auber 93) à 54 s ; 6. Gougeard (AG2R) à 56 s ; 7. Mac Nully (É.-U., Rally), à 59 s ; 8. Brändle (AUT, Israël CA) à 1 mn 07 s ; 9. Gaudin (Total Direct Energie) à 1 mn 15 s ; 10. Guernalec (Arkéa) à 1 mn 18 s.

Par équipes

1. AG2R La Mondiale, 45 h 17 m 28 s ; 2. Groupama - FDJ, à 15 s ; 3. Total Direct Energie, à 26 s ; 4. Israel Cycling Academy, à 41 s ; 5. Rally UHC Cycling, à 57 s ; 6. W52 - Fc Porto, à 01 m 23 s ; 7. Team Arkea - Samsic, à 01 m 32 s ; 8. Saint Michel - Auber 93, à 01 m 59 s ; 9. Wanty - Gobert Cycling Team, à 03 m 03 s.

À CHAUD

Christophe Laporte

VAINQUEUR DU 33E TOUR POITOU-CHARENTES

Ça a été dur un peu toute la journée, avec une grosse échappée composée par des gros rouleurs. L'équipe a encore fait un super travail, j'ai toujours eu des coéquipiers autour de moi, ça m'a toujours rassuré. On a géré toute la course. J'avais encore trois mecs avec moi au pied de la dernière bosse, je suis arrivé placé. Je suis super content pour l'équipe que la victoire me revienne.

Alain Clouet, entre sourire et soucis

Le podium regroupant Christophe Laporte, Tony Gallopin et Niki Terpstra a mis du baume sur les irritations montrées par Alain Clouet avant le départ : « Ce podium fait oublier l'absence des équipes Pro-Tour étrangères. Les équipes présentes ont joué le jeu et nous avons accueilli des équipes continentales de bon niveau. »

Mais l'acrimonie était toujours sous-jacente : « J'en veux effectivement beaucoup aux instances nationales. On nous a demandé de développer des actions dans le domaine de la solidarité, de la mixité ou de la protection de l'environnement, nous nous y sommes toujours pliés, mais pas la moindre aide en retour. Un responsable sportif m'a récemment demandé pourquoi le Tour du Poitou-Charentes n'était pas télévisé : ça coûte 250 000 euros et nous n'en avons pas les moyens. La ministre des Sports se rend sur le Tour de France : nous aimerions qu'elle se préoccupe aussi des plus petites organisations qui souffrent »

Madiot s'inquiète aussi

En début de semaine, Alain Clouet regrettait une internationalisation à marche forcée qui pénalise les anciennes organisations nationales, bases de la pyramide. Marc Madiot, président de la Ligue Nationale du Cyclisme Professionnel et directeur sportif de Groupama FDJ, le rejoint dans sa préoccupation : « De cette façon, on va dans le mur. Les hautes instances internationales n'en ont pas conscience mais si la base de la pyramide s'étiole, c'est demain le sommet qui sera menacé et on se demandera pourquoi. Moi je m'oblige à aller dans ces courses, car il en est de notre intérêt. »

L'avenir est toutefois garanti à court terme : l'édition 2020 est quasiment bouclée. Une seule ville étape manque encore. On s'élancera de Montmoreau le mardi de la dernière semaine d'août (ce qui devrait éviter la concurrence avec le Tour d'Allemagne) avec la rotation habituelle Charente - Charente-Maritime - Deux-Sèvres - Vienne, « tout ça grâce au soutien des collectivités locales et à nos partenaires toujours fidèles », précise le dirigeant du Tour. Les interrogations d'Alain Clouet sont simples : « Comment échapper à la monotonie de certaines étapes » ? Personne n'a de solution, si ce n'est les coureurs : ils l'ont montré hier.

A. D.

Le président de Poitou-Charentes Animation est satisfait de l'édition 2019 mais reste préoccupé par le futur. PHOTO ANNE LACAUD

Auchan se dit en voie de redressement

DISTRIBUTION Le groupe, qui accuse une perte de 1,5 milliard d'euros, estime avoir pris un bon virage

Auchan vise 1,1 milliard d'euros d'économies d'ici 2022. PHOTO AFP

La holding du distributeur en difficultés Auchan a annoncé, hier, une lourde perte semestrielle due notamment aux cessions « douloureuses mais inévitables » de son activité bancaire et de sa filiale en Italie, mais a estimé avoir pris le « virage du redressement ». Au 30 juin 2019, le groupe accuse une perte nette de 1,5 milliard d'euros, mise sur le compte d'activités qu'il est en train de céder : sa banque Oney, qui sera reprise par BCPE en septembre, et surtout sa filiale de distribution en Italie, dont la vente a été conclue au 31 juillet, ainsi que, dans une moindre mesure, son parc de magasins au Vietnam.

Hors ces « éléments exceptionnels », le groupe nordiste affiche sur la même période un bénéfice de ses « activités poursuivies » de 124 millions d'euros, précise-t-il. Quant au produit des activités ordinaires – l'équivalent du chiffre d'affaires – d'Auchan Holding, il s'établit à près de 23 milliards d'euros, en baisse de 2,6 % sur un an, en raison notamment de variations défavorables des taux de change.

Situation concurrentielle

Pour Yves Marin, expert en distribution au sein du cabinet Bartle, la perte de 1,5 milliard d'euros « est paradoxalement plutôt une bonne nouvelle pour Auchan » car elle signifie que le distributeur « a pris la mesure du problème stratégique à résoudre ». La solution doit effectivement passer par « des actions fortes », rompant avec les décisions prises par les directions précédentes, estime-t-il. Sans compter qu'Auchan a également été, selon lui, pénalisé par les « moins bonnes fortunes » de pays auparavant porteurs tels la Chine ou la Russie, une situation très concurrentielle en France et une absence de politique d'innovation forte.

La proximité, le point faible

Le directeur financier du groupe, Xavier de Mézerac, a d'ailleurs estimé lors d'une conférence de presse que les six derniers mois ont constitué « un semestre d'assainissement du périmètre », durant lequel ont été constatés « les premiers signes d'un redressement qui nous permettent de mieux nous positionner vers le futur ». Le groupe a notamment annoncé qu'il visait des économies de coûts de 1,1 milliard d'euros en année pleine d'ici à 2022.

Les modalités seront détaillées « d'ici la fin de l'année », a indiqué Edgard Bonte, directeur exécutif du pôle distribution Auchan Retail. Le nouveau patron entend faire d'Auchan, non plus un simple distributeur, mais un « sélectionneur-concepteur » de produits alimentaires locaux et exclusifs, en transformant ses magasins en « places de marché locales ».

Conscient que la proximité, le format le plus porteur dans le secteur actuellement, constitue « l'un des talons d'Achille » du groupe, dont le réseau est majoritairement composé de grandes surfaces, Edgard Bonte a cité le développement du drive piéton comme instrument de « conquête des centres-villes ». Deux sont en test à Lille.